



Observatoire de la production 2020 de miel et de gelée royale **2021**

AGREX CONSULTING

Benoit BECHET, Margot CARACCILOLO, Claire BECHET, Jules CAETANO

14 rue des Tournelles

51100 REIMS

Tél. : 03 26 24 85 06

Mail : bbechet@agrexconsulting.fr



Sommaire

- Méthodologie et objectifs de l'étude
- Résultats des enquêtes auprès des OP
- Modalités d'échantillonnage et représentativité
- Les caractéristiques des exploitations apicoles
- La production nationale de miel et de gelée royale
- La commercialisation et les activités de diversification
- Focus sur l'apiculture biologique



MÉTHODOLOGIE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Rappel de la méthodologie

Février/Mars 2021, enquêtes auprès des apiculteurs par un questionnaire en ligne et des appels téléphoniques pour disposer :

- Des données socio-démographiques.
- Des données de production de miel et de gelée royale en 2020,
- Des données sur la production par miellée,
- Des données sur la commercialisation et les activités de diversifications des apiculteurs.

Mars/Avril 2021, enquêtes auprès de 23 OP (8 nationales, 15 régionales) et de 3 conditionneurs pour :

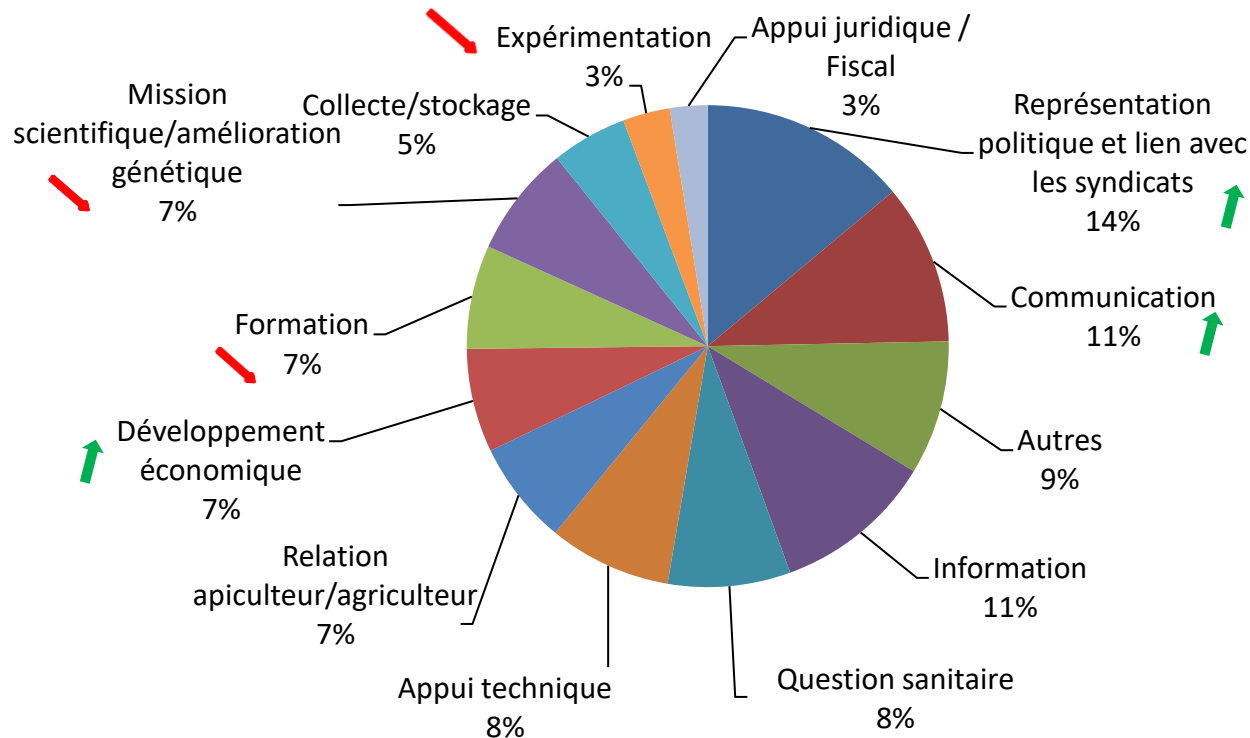
- Disposer de données de production de miel et de gelée royale par région,
- Réaliser un état de l'art des pratiques apicoles et des circuits de distribution par région,
- Recueillir des données de conditionnement du miel/de vente de miel en vrac,
- Focus sur l'apiculture biologique

Mai 2021 Analyse et synthèse



RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES OP

Principales missions des OP - 2021



- Pour la plupart des OP de la filière apicole, les principales missions sont :
 - La communication et l'information,
 - Les questions sanitaires, l'appui technique, et les missions scientifiques ou d'expérimentation.
 - La relation apiculteurs / agriculteurs, la représentation politique et le lien avec les syndicats sont également au cœur de l'activité des OP.
- Augmentation des thèmes autour du développement économique, ainsi que de la représentation politique, directement en lien avec la création d'Interapi.

Autres : Installation et transmission, développement d'outils Web, promotion du miel local, Environnement et jachère apicole, sensibilisation du grand public aux enjeux de la mortalité et la fragilisation des abeilles.

Production de miel – les tendances

Des résultats contrastés selon les régions

- La campagne 2020 s'est soldée par une année « moyenne », voire bonne pour certaines régions. Le rendement est en hausse dans la plupart des régions.
- Le printemps a été précoce sur une grande partie du territoire, ce qui a été propice pour la production de miel dans le Grand-Est et en Occitanie notamment.
- Par ailleurs, des gelées tardives ont causé des dégâts sur l'acacia et le châtaigner principalement dans la zone méridionale. En acacia, la récolte est cependant meilleure que l'an dernier.
- Dans le sud de la France, la production de miel a été retardée, ce qui a induit une pénurie de miel au printemps, néanmoins la régularité des précipitations et la chaleur ont profité aux miels de lavande (+30 %).
- La sécheresse a touché plusieurs régions du nord de la France causant des dégâts sur les miellées d'été.
- Les baisses de surfaces emblavées en colza (conditions peu favorables au semis, et problèmes de maladies récurrents), conduisent à une baisse de la production de miel de colza notamment dans les régions du centre de la France.

Pression des ravageurs et maladie de la ruche

Une Pression du varroa stable

- La pression du varroa semble se stabiliser au niveau national
- Projet de mise en place d'un observatoire varroa par Interapi.

Une pression frelon asiatique plus importante

- Différentes régions ont constaté une augmentation des pressions du frelon asiatique sur les ruchers.
- En Bourgogne Franche-Comté, la pression a été plus forte en fin de saison. En Occitanie, on constate une pression stable. La région Paca a été aussi touchée par frelon à partir de février.
- A l'inverse, dans le Grand-Est le frelon asiatique est moins problématique.
- La pression du frelon asiatique est difficilement quantifiable sur le territoire et les luttes contre ce ravageurs sont peu efficaces.

Une pression de la maladie noire plus importante

- La maladie noire (maladie virale) qui commence à s'installer sur le territoire avec plusieurs recensements relevés par les GDS.

Les enjeux de l'année 2020



Lors des entretiens, les OP ont évoqué les enjeux de la filière. Plusieurs thématiques sont ressorties :

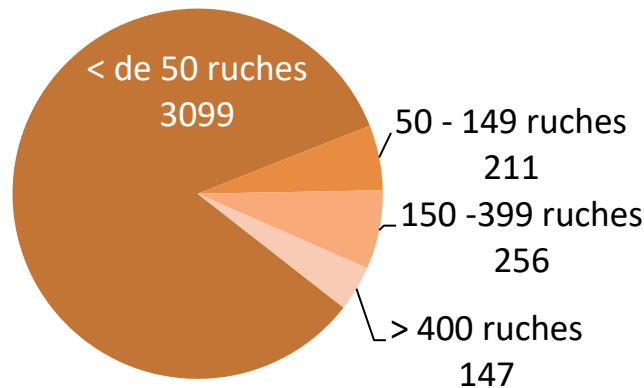
- L'adaptation face au changement climatique,
- Contribuer à la préservation des ressources mellifères,
- Garder l'image du miel comme aliment sain et naturel, tout en encrant le miel comme aliment du terroir,
- Renforcer le lien interprofessionnel entre agriculture et apiculture,
- Faciliter la vente de miel pour les apiculteurs en vente directe,
- Développer la pratique de pollinisation, qui peut assurer un complément de revenu.
- Lutter contre les ravageurs, dont le frelon asiatique et le varroa,



MODALITÉS D'ÉCHANTILLONNAGE ENQUÊTES APICULTEURS

Echantillonnage 2021

**Répondants
par taille d'exploitation en 2020**
(3 713 répondants)



**Représentativité de l'enquête par rapport à l'extraction
DGAL et au volume de miel produit en 2020**

Nombre de ruches	Nombre de répondants / extraction DGAL 2020	Répartition volume 2020
Moins de 50	4,7%	25,4%
50 à 149	7,9%	10,6%
150 à 399	12,9%	27,7%
Plus de 400	19,2%	36,3%
Total	5,2%	100%
Dont >de 50	11,3%	74,6%

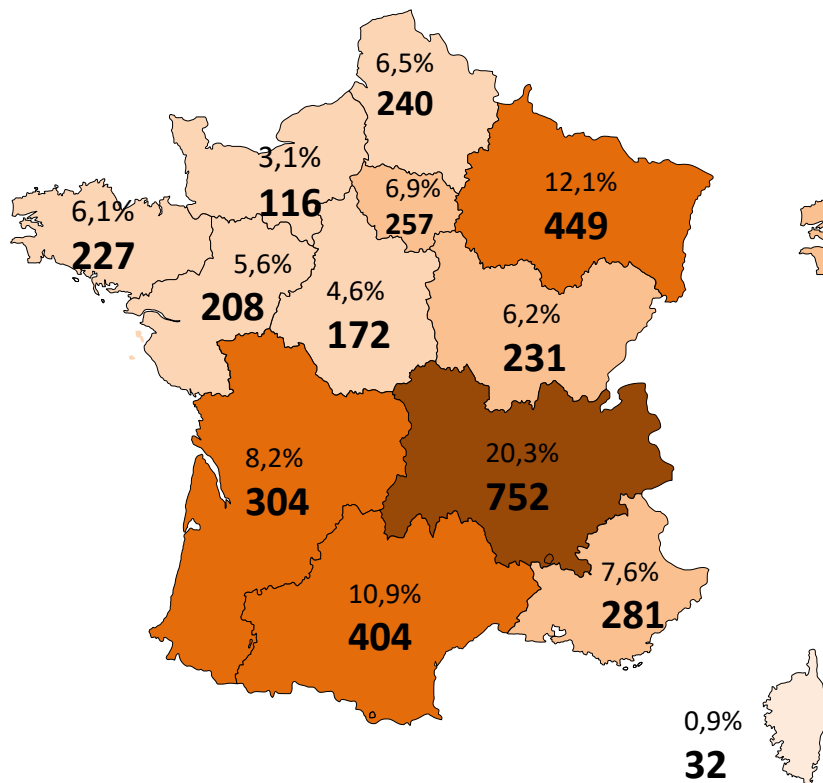
Note: 71 273 déclarants, 55 000 enquêtés par mail, 1 200 appels téléphoniques, 3 713 réponses

- Représentativité de l'enquête 2021 (production 2020):
 - ✓ 13,2% des volumes de miel produit
 - ✓ 13,3% des volumes de miel biologique produit
- Les apiculteurs ayant plus de 50 ruches concentrent 74,6% des volumes produits.
- 51 apiculteurs produisant de la gelée royale ont répondu à l'enquête

Répondants par zone géographique

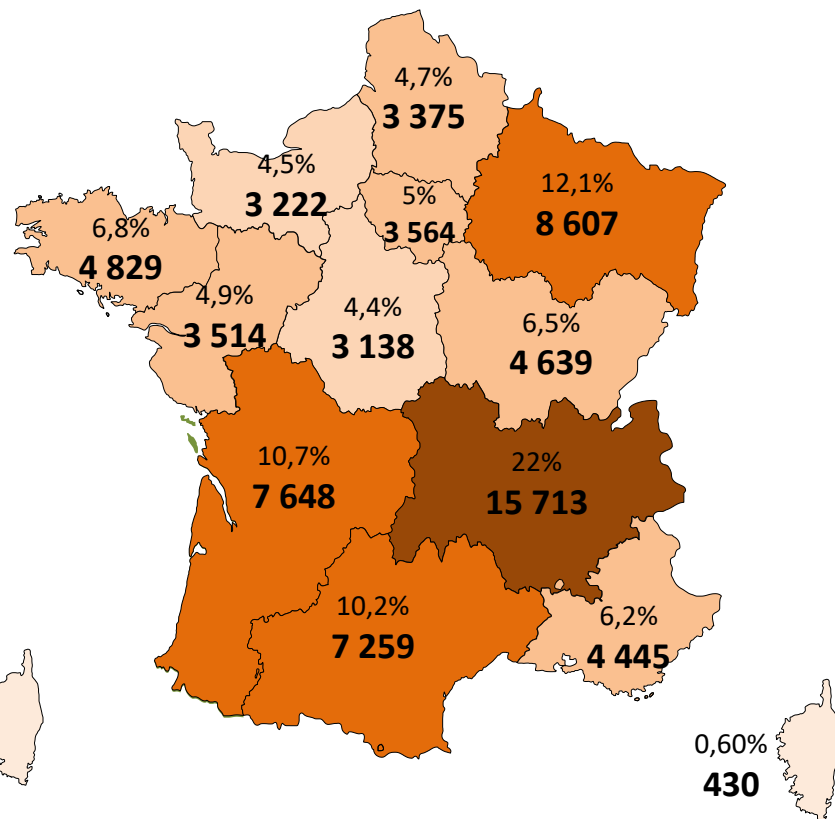
Répondants 2021 – production 2020

(3 713 répondants)



Apiculteurs Extraction DGAL 31/12/2020

(71 273 en 2020)

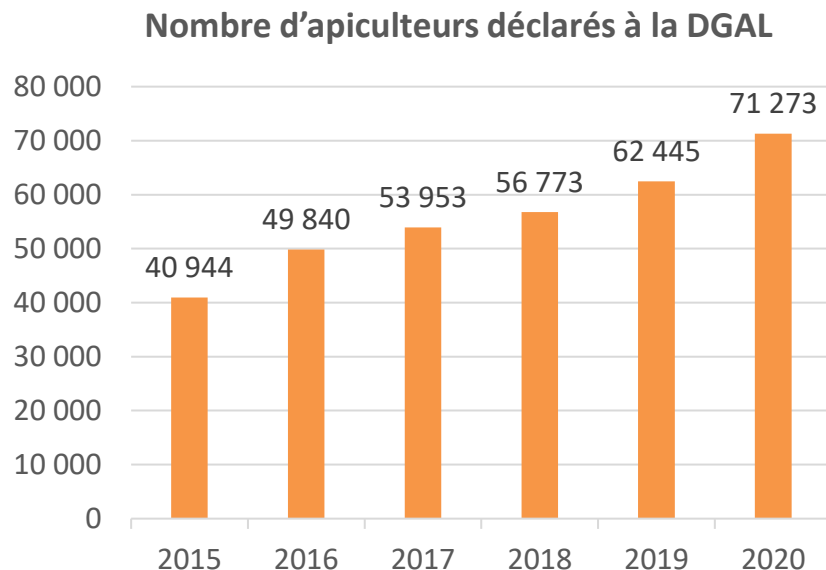


- La répartition des réponses par région est similaire à celle de l'extraction de la DGAL, l'échantillon est représentatif de la répartition géographique des apiculteurs.
- La région AURA regroupe 22 % des apiculteurs français, et le Grand Est se positionne comme la 2^{ème} région en nombre d'apiculteurs.

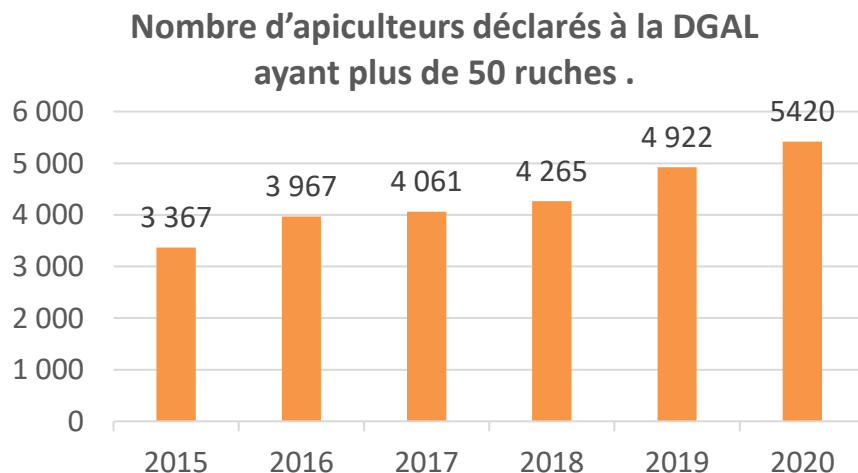


CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES APICOLES

Nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL



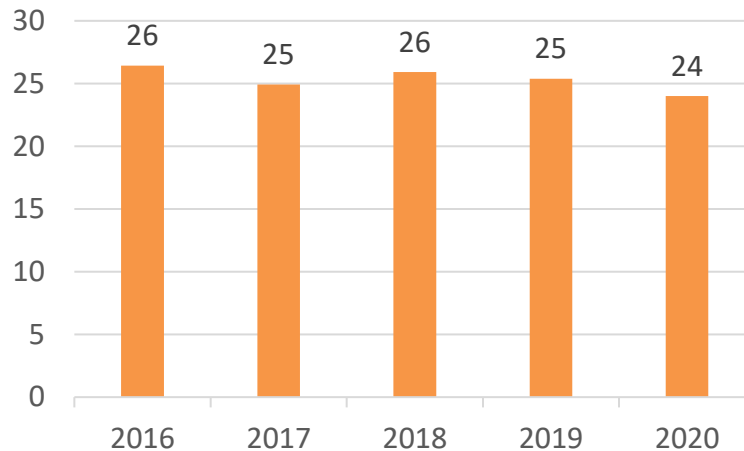
- Progression du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL de 12,5 % / an en moyenne sur les 5 dernières années.
- L'augmentation s'explique par de nouveaux apiculteurs et peut-être davantage d'apiculteurs déclarés.
- La hausse plus forte sur 2020 peut être en lien avec la crise sanitaire, et les périodes de confinement, notamment pour les amateurs.



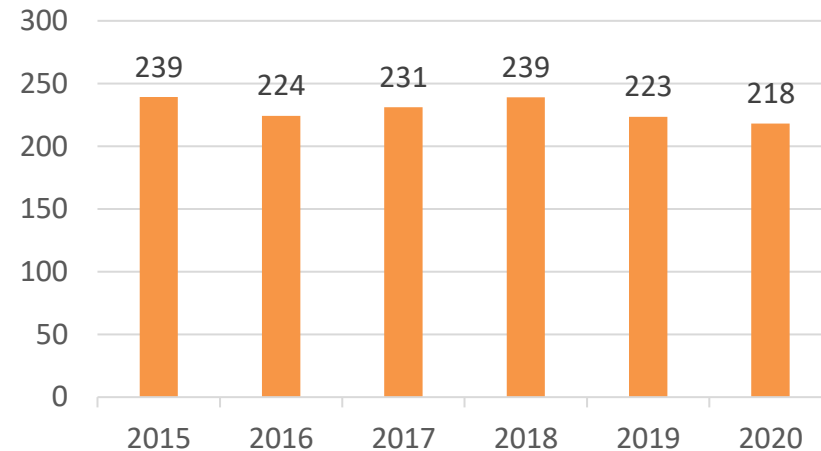
- Le constat est identique pour les + de 50 ruches, mais la progression est légèrement plus faible (10 % / an).
- L'évolution est légèrement plus faible pour les + de 150 ruches, mais reste tout de même élevée (8 % / an en moyenne sur 5 ans).

Taille des exploitations apicoles

Taille moyenne des exploitations apicoles (en nombre de ruches)



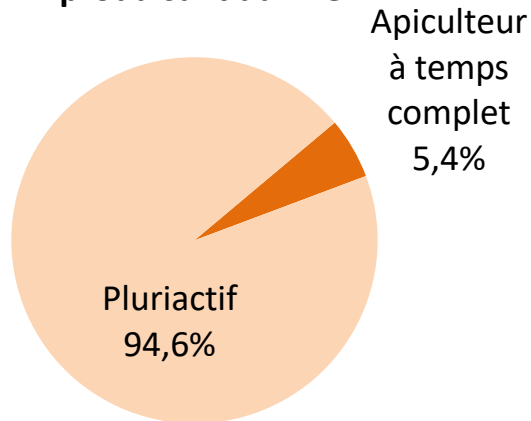
Taille moyenne des exploitations apicoles, plus de 50 ruches (en nombre de ruches)



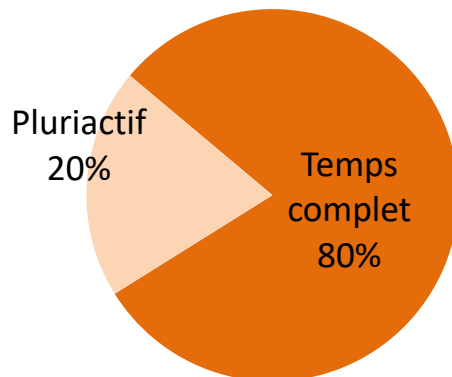
- La taille moyenne des exploitations a tendance à diminuer légèrement dans la mesure où le nombre d'apiculteurs de moins de 50 ruches progresse plus vite que les exploitations professionnelles.
- Depuis 2018, la taille moyenne des exploitations apicoles de plus de 50 ruches baisse pour s'établir à 218 ruches / exploitation, dans la mesure où les catégories 50-150 ruches et 150-400 ruches se développent davantage que les + 400 ruches.

Statut des apiculteurs

**Statuts des apiculteurs
produisant du miel**



**Statuts des apiculteurs
produisant de la gelée royale**



Statuts des apiculteurs

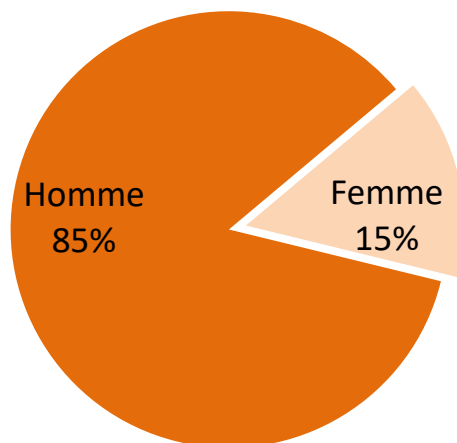
Nb ruches à l'hivernage	Statut des producteurs de miel	Statut des producteurs de gelée royale
< 50 ruches	99% pluriactifs 1% temps complet	90% pluriactifs
50 à 149 ruches	69% pluriactifs 31% temps complet	75% temps complet
150 à 399 ruches	14% pluriactifs 86% temps complet	100% temps complet
> 400 ruches	3% pluriactifs 97% temps complet	94% temps complet

- Sur l'ensemble des apiculteurs 5,4 % des exploitants exercent leur activité à temps complet et 94,6 % exercent cette activité à temps partiel (pluriactifs, sans emploi, retraité, etc...).
- La pluriactivité diminue avec la taille de l'exploitation (99% moins de 50 ruches à 3 % pour les plus de 400 ruches).
- La production de gelée royale est une activité technique qui demande plus de temps et donc plus de main d'œuvre, ce qui explique une part plus importante des producteurs en temps complet (80%).

Genre des répondants

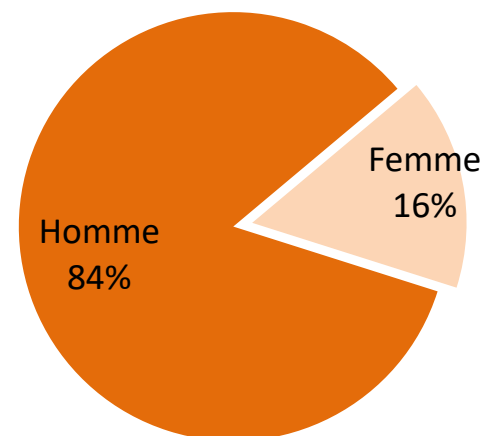
Apiculteurs moins de 50 ruches

(% sur le total des répondants)



Apiculteurs plus de 50 ruches

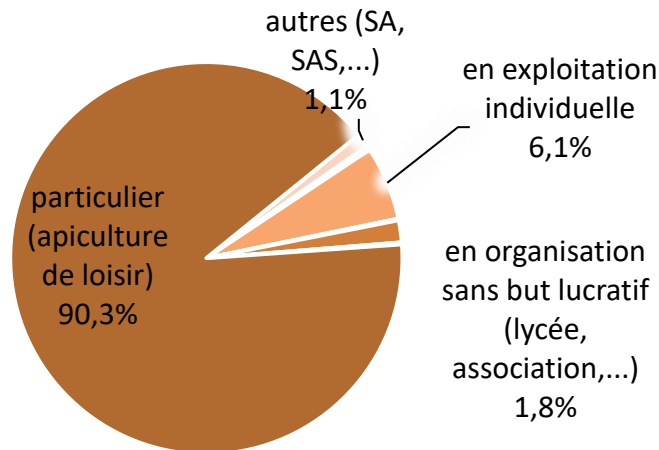
(% sur le total des répondants)



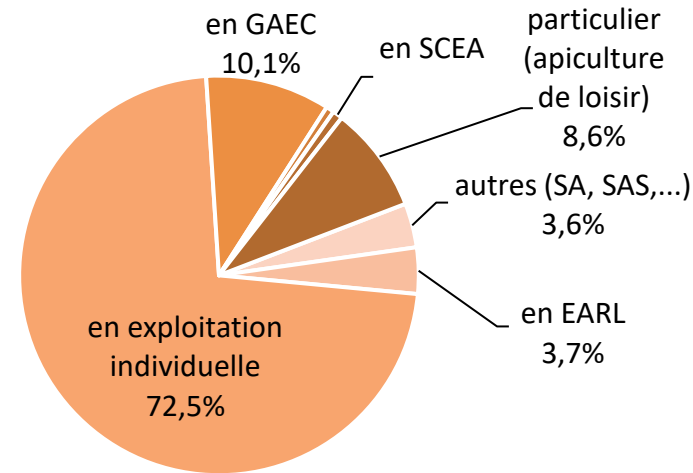
- Il y a peu de différence entre les apiculteurs de moins de 50 ruches, et les apiculteurs de plus de 50 ruches : la proportion de femmes est de l'ordre de 15 à 16 %. Les femmes sont moins nombreuses dans le secteur apicole, que dans le secteur agricole au sens large (15 % contre 24% pour l'agriculture).
- Les femmes sont légèrement plus nombreuses parmi les producteurs de gelée royale (18 %), mais aussi parmi les producteurs de miel bio (27 %).

Statut juridique des exploitations

Apiculteurs moins de 50 ruches
(% total des répondants par catégorie)

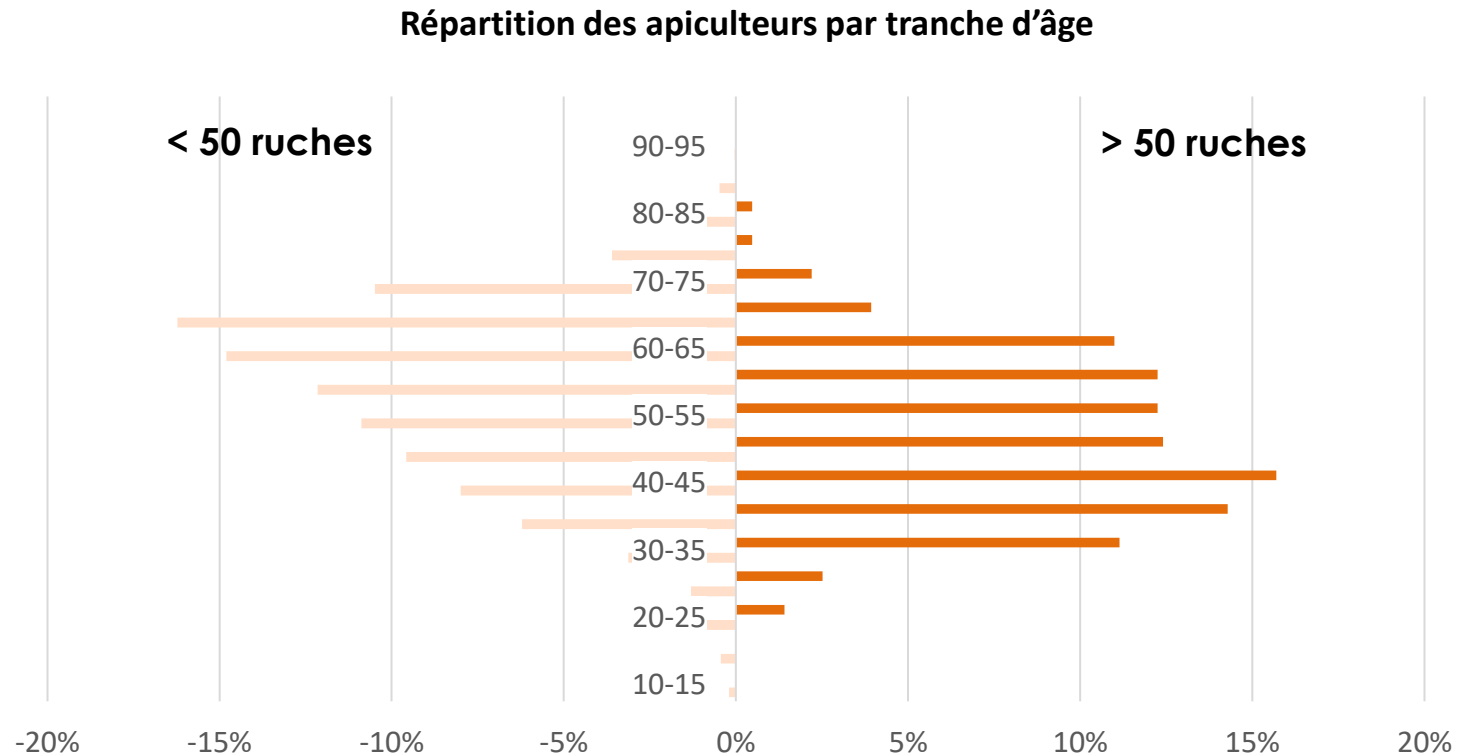


Apiculteurs plus de 50 ruches
(% total des répondants par catégorie)



- 90% des apiculteurs de moins de 50 ruches n'ont pas de statut et sont déclarés comme particuliers, et exercent comme apiculteurs amateurs. Les organisations sans but lucratif (lycée, association, etc.) représentent 1,8 % des apiculteurs de moins de 50 ruches.
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, la majorité des exploitants exercent en exploitation individuelle (72,5 %). On compte également des structures sociétaires essentiellement sous forme de GAEC (Groupement Agricole d'exploitation Commun) qui représentent 10,1% des plus de 50 ruches. Le GAEC regroupe au minimum 2 associés, à contrario du statut Individuel. Les autres types de sociétés EARL (3,7%) et SCEA (0,8%) sont moins fréquentes.

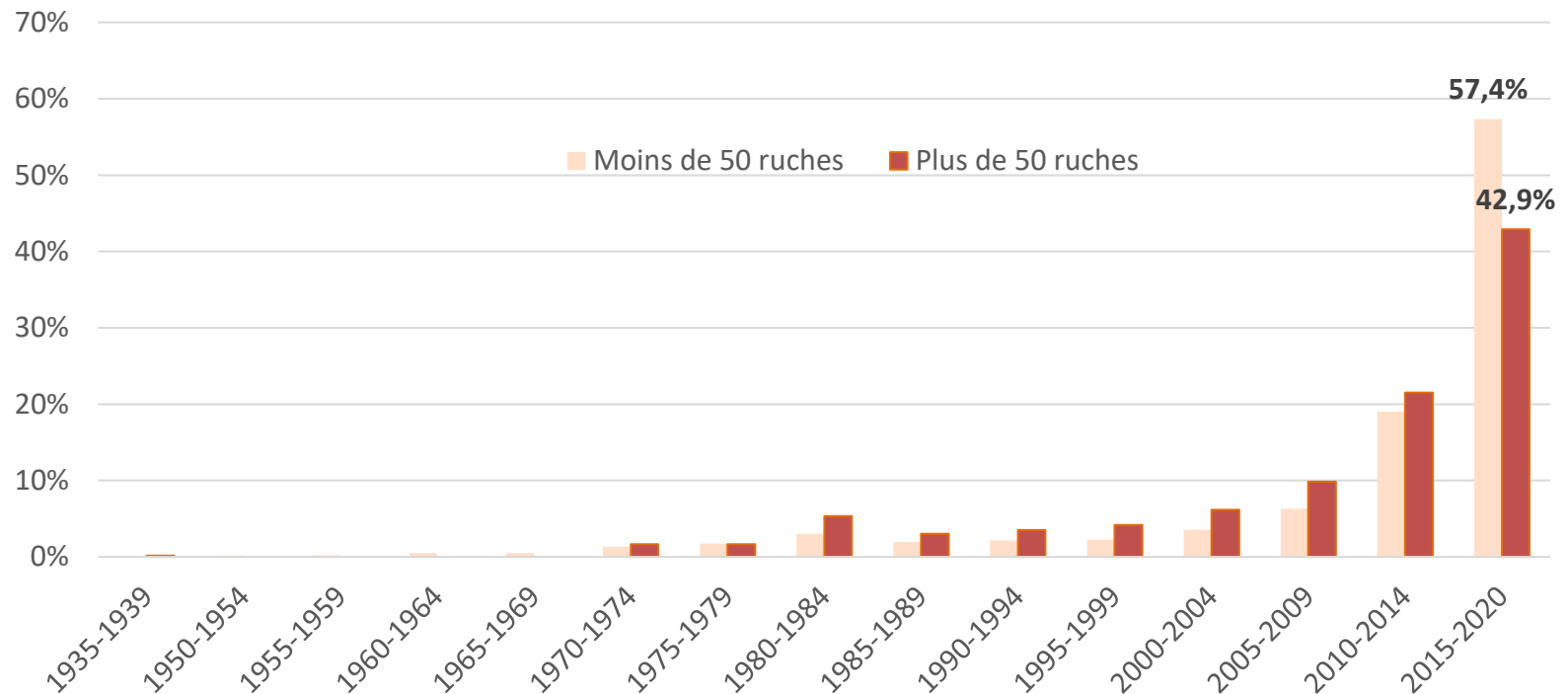
Répartition des apiculteurs par tranche d'âge



- 75% des apiculteurs de moins de 50 ruches ont entre 45 et 75 ans, la moyenne d'âge est de **56 ans**. L'activité apicole de loisir est souvent démarrée juste avant/après la retraite.
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, 78% des apiculteurs ont entre 35 et 65 ans, avec une moyenne d'âge de **47 ans**.
- La moyenne d'âge des femmes est de **52 ans** et la moyenne d'âge des hommes est de **56 ans**.

Année de démarrage de l'activité

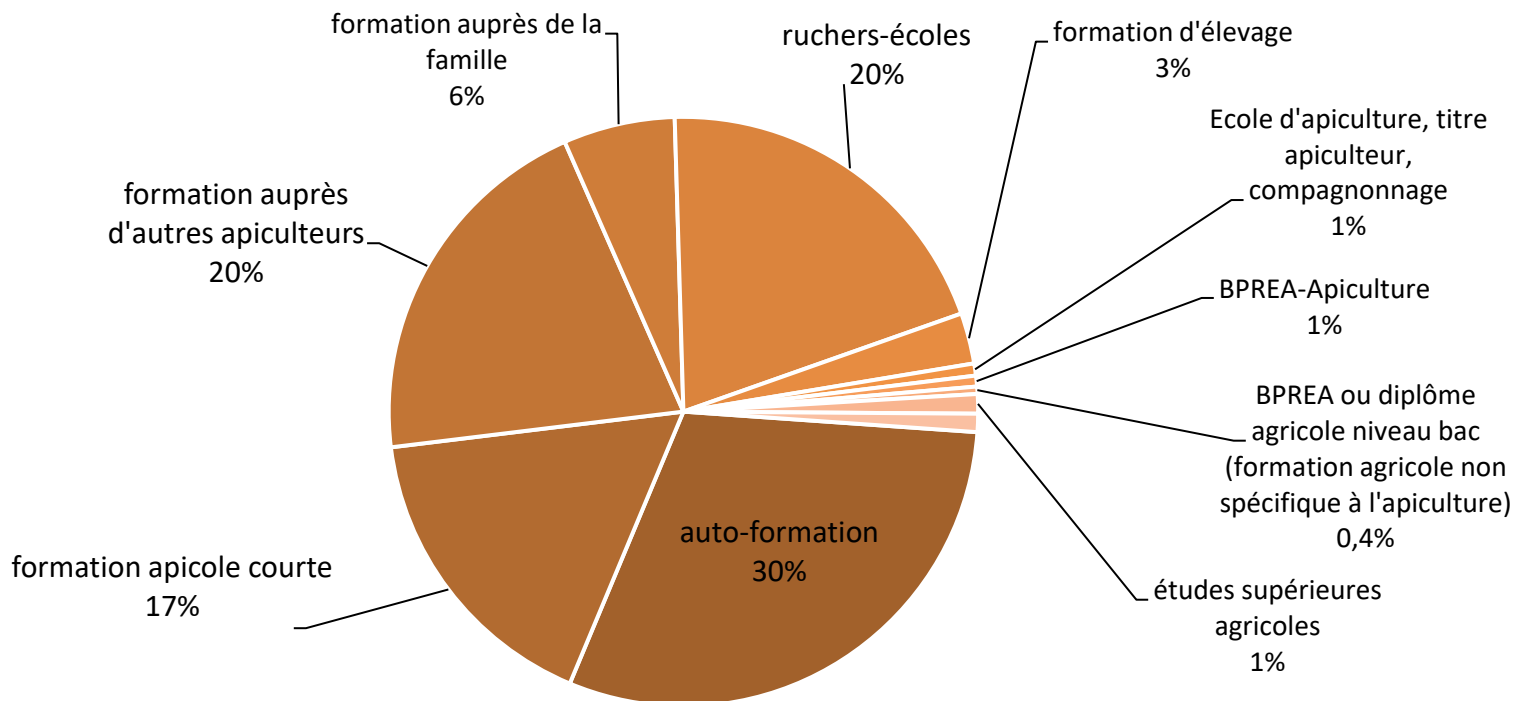
Année de démarrage de l'activité apicole



- 57,4% des apiculteurs de moins de 50 ruches ont commencé leur activité sur la période 2015-2020. La majorité des apiculteurs de loisir (76%) ont démarré leur activité il y a moins de 10 ans.
- 43% des apiculteurs de plus de 50 ruches ont démarré leurs activités entre 2015 et 2020, 64,4% des apiculteurs de plus de 50 ruches se sont installés, il y a moins de 10 ans.
- Globalement l'activité apicole est très récente pour de nombreux apiculteurs, même si les moyennes d'âge sont élevées, traduisant souvent un démarrage de l'activité en pré-retraite pour les amateurs.

Formation des apiculteurs

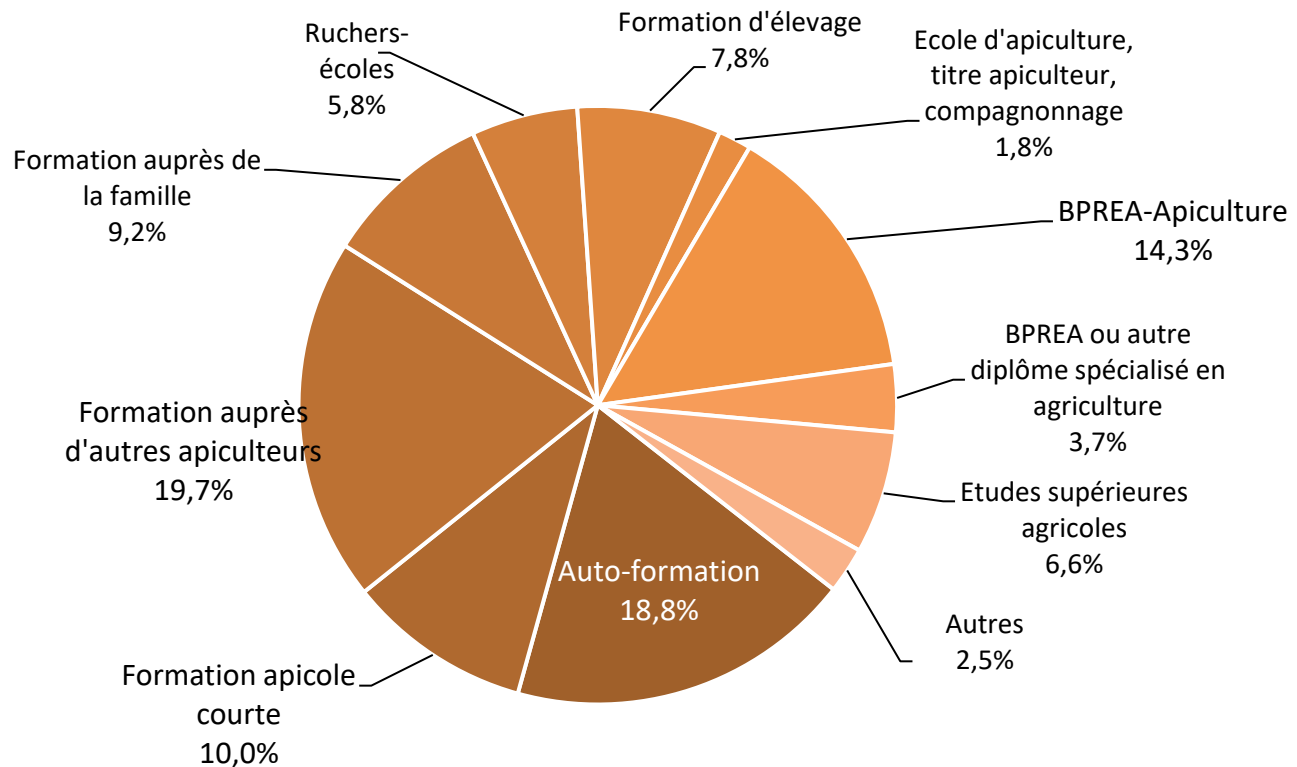
Formations des apiculteurs de moins de 50 ruches



- Les apiculteurs de moins de 50 ruches ont recours principalement à l'auto-formation (30 %), ainsi qu'à des formations auprès d'autres apiculteurs (20 %).
- Ils participent également à des formations courtes auprès de syndicats ou associations (17%), ou dans les ruchers écoles (20%).
- Les apiculteurs de moins de 50 ruches issus de formation initiale en apiculture comme le BPREA apicole sont peu nombreux.

Formation des apiculteurs

Formation des apiculteurs de plus de 50 ruches



- De nombreux apiculteurs de plus de 50 ruches n'ont pas eu recours à des formations, et se sont formés auprès d'autres apiculteurs (19,7%) ou de leur famille (9,2%), ou sont passés par l'autoformation (18,8%), par le biais d'internet, de MOCC, de documentations techniques.
- Le BPREA apicole concerne 14,3% des apiculteurs et 6,6 % ont suivi des études supérieures agricoles.

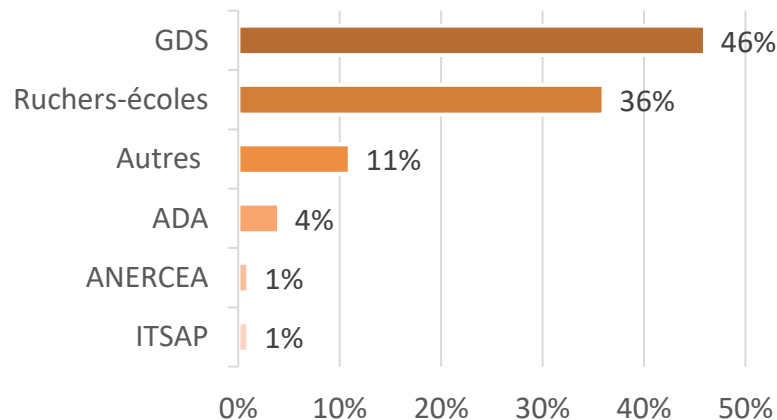
Appui technique

% d'apiculteurs ayant bénéficié d'un appui technique en 2020

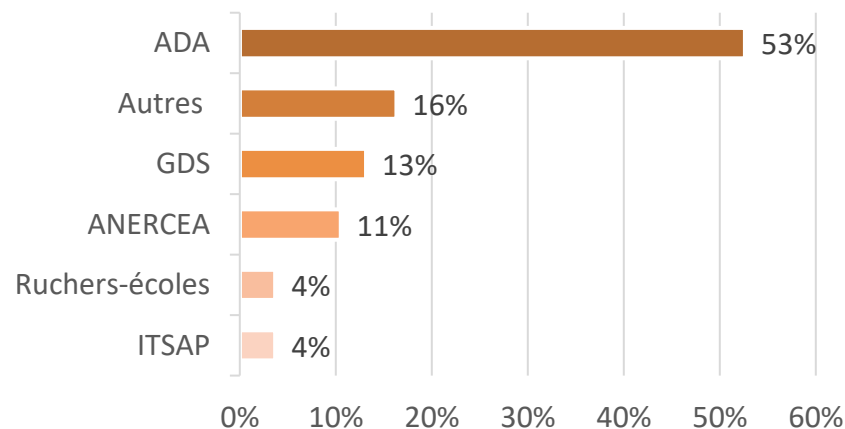
Moins de 50 ruches	14 %
Entre 50 et 149 ruches	16 %
Entre 150 et 399 ruches	30 %
Plus de 400 ruches	33 %

- 16% des apiculteurs ont bénéficié d'un appui technique en 2020. Ce % est plus élevé pour les apiculteurs de plus de 150 ruches (30 à 33 %)
- Les GDS et ruchers école sont largement sollicités par les apiculteurs de – de 50 ruches, alors que les apiculteurs de + de 50 ruches recourent majoritairement aux ADA.

Organismes sollicités en 2020 moins de 50 ruches

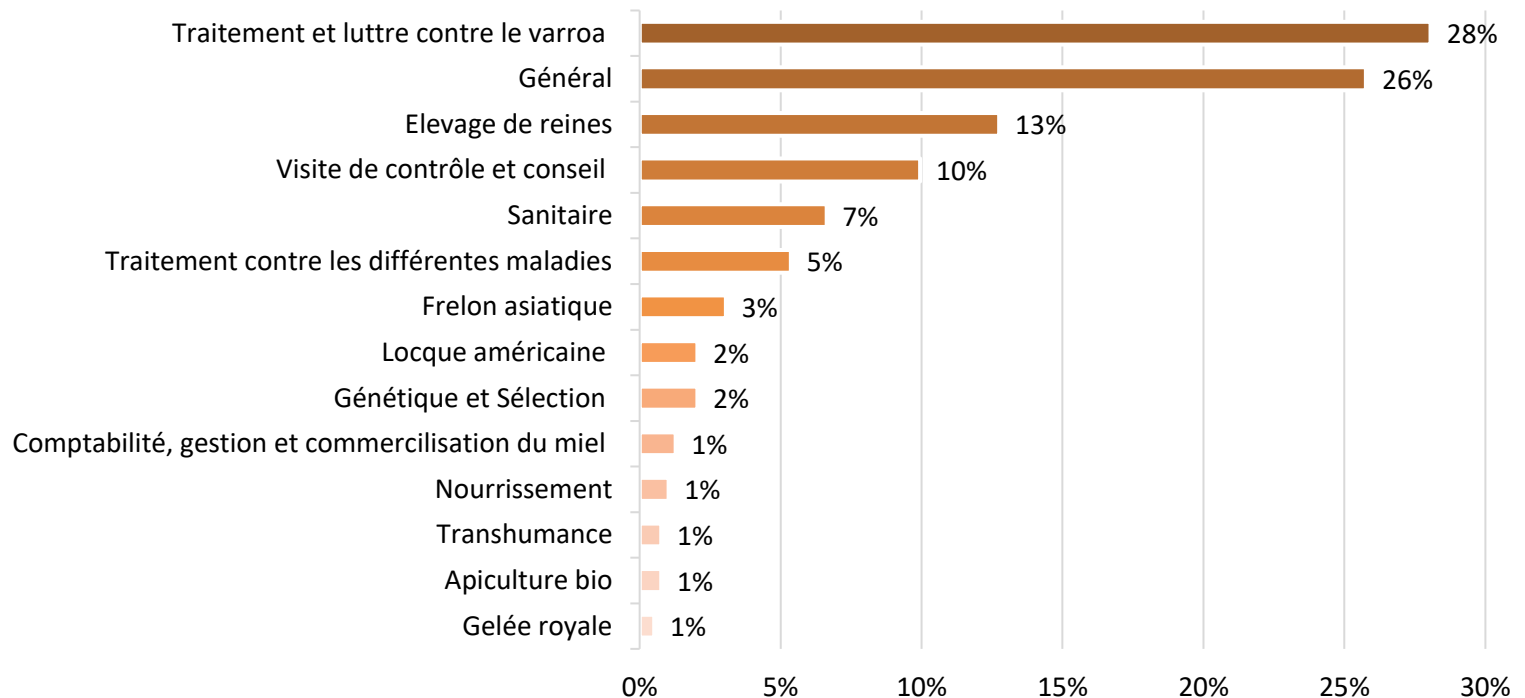


Organismes sollicités en 2020 plus de 50 ruches



Appui technique

Thèmes d'appuis techniques en 2020

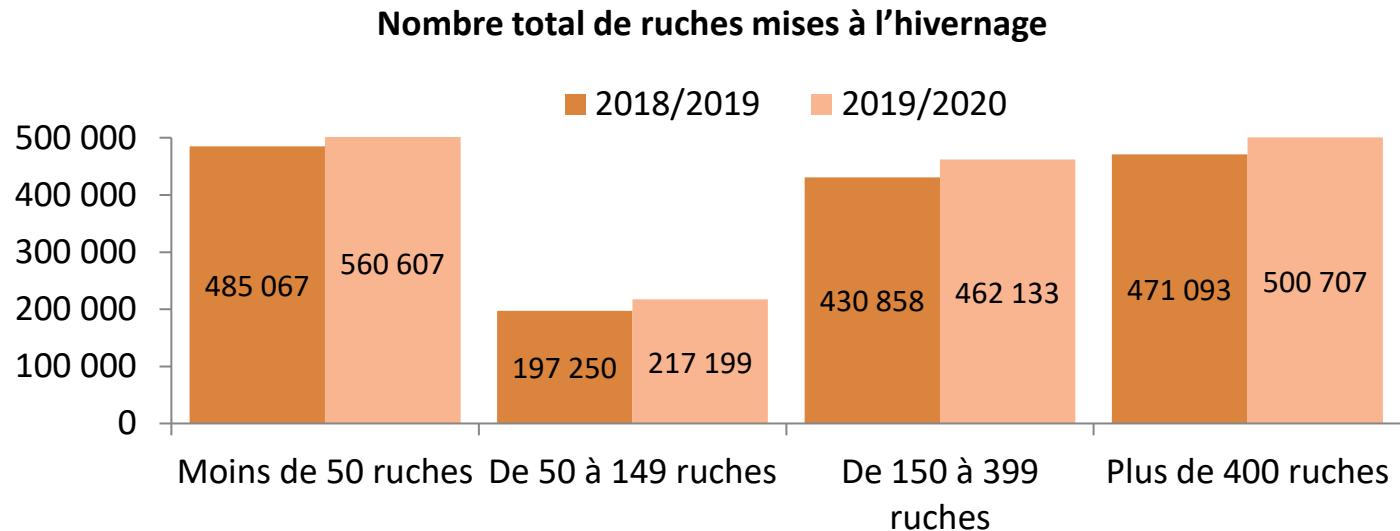


- Parmi les thématiques citées, la lutte contre le varroa constitue la principale préoccupation des apiculteurs (28 %). D'une manière générale, les apiculteurs recourent largement à la formation pour la lutte contre les différentes maladies.
- 26% des apiculteurs ont reçu un appui technique sur des thèmes génériques de l'apiculture tel que la division de la ruche, reprise d'essaims, retrait de couvain, essaimage, hivernage, conduite de ruche, récolte de miel etc...
- 13% des apiculteurs répondants ont eu un appui technique sur l'élevage de reines et d'essaims. 3% des apiculteurs répondants ont bénéficié d'un appui sur le frelon.



LA PRODUCTION NATIONALE DE MIEL ET DE GELÉE ROYALE

Nombre de ruches mises à l'hivernage (miel)



	Nb de ruches mises à l'hivernage 2017/2018	Nb de ruches mises à l'hivernage 2018/2019	Nb de ruches mises à l'hivernage 2019/2020
Total	1 471 361	1 584 268	1 740 646
> 50 ruches	1 018 754 (69,2%)	1 099 201 (69,4%)	1 180 039 (67,8%)

- Pour la campagne 2020, le nombre de ruches en hivernage a, à nouveau, augmenté pour l'ensemble des catégories, dépassant la barre des 1 700 000 ruches, soit une hausse de 10 %.
- Les apiculteurs de plus de 50 ruches concentrent désormais 67,8% des ruches en hivernage, soit plus de 1 180 000 ruches.

Taux de mise en production

Part des ruches en hivernage mises en production au printemps

	Taux de mise en production en 2019 (%)	Taux de mise en production en 2020 (%)
Moins de 50	82%	79%
50 à 149	76%	76%
150 à 399	74%	77%
Plus de 400	78%	80%
Total	77%	79%

Le **taux de mise en production après hivernage** prend en compte :

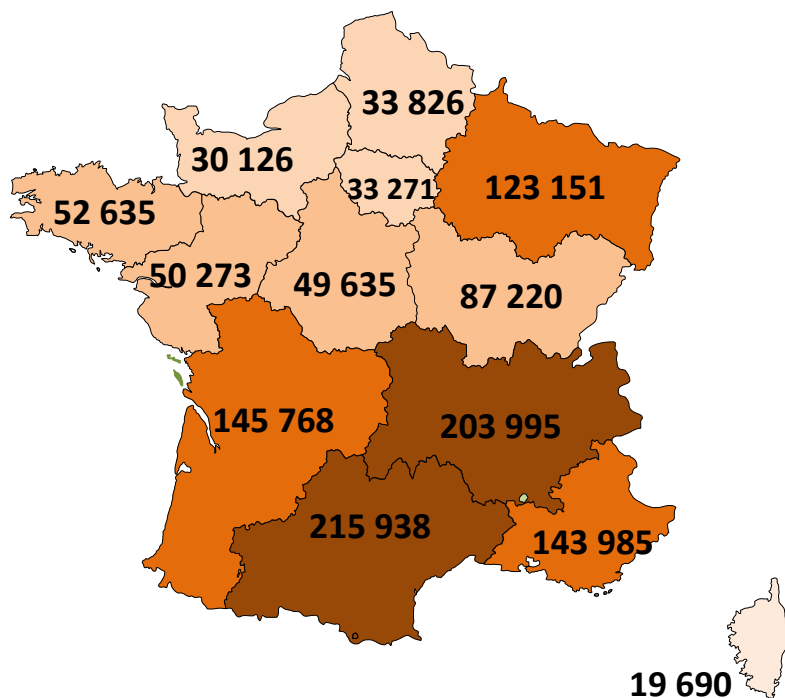
- La mortalité des ruches pendant l'hiver ;
- Les colonies faibles ;
- Les non valeurs : colonies qui sont estimées « perdues » par les apiculteurs et qui ne sont donc pas mises en production dès le début du printemps.

Après une campagne 2018 marquée par un faible taux de remise en production (64%), celui-ci progresse sur les 3 dernières campagnes et atteint ainsi 79 % en 2020 contre 77 % l'an passé.

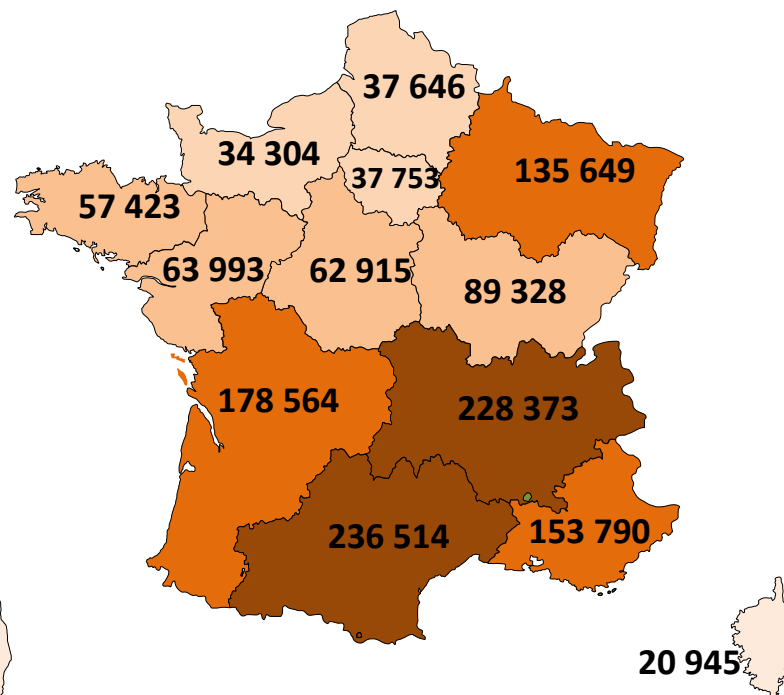
Cette augmentation s'explique notamment par des conditions météorologiques plutôt favorables lors des derniers hivers.

Nombre de ruches mises en production

Nombre de ruches mises en production en 2019
(Nombre total: 1 218 455 ruches)



Nombre de ruches mises en production en 2020
(Nombre total : 1 368 377 ruches)



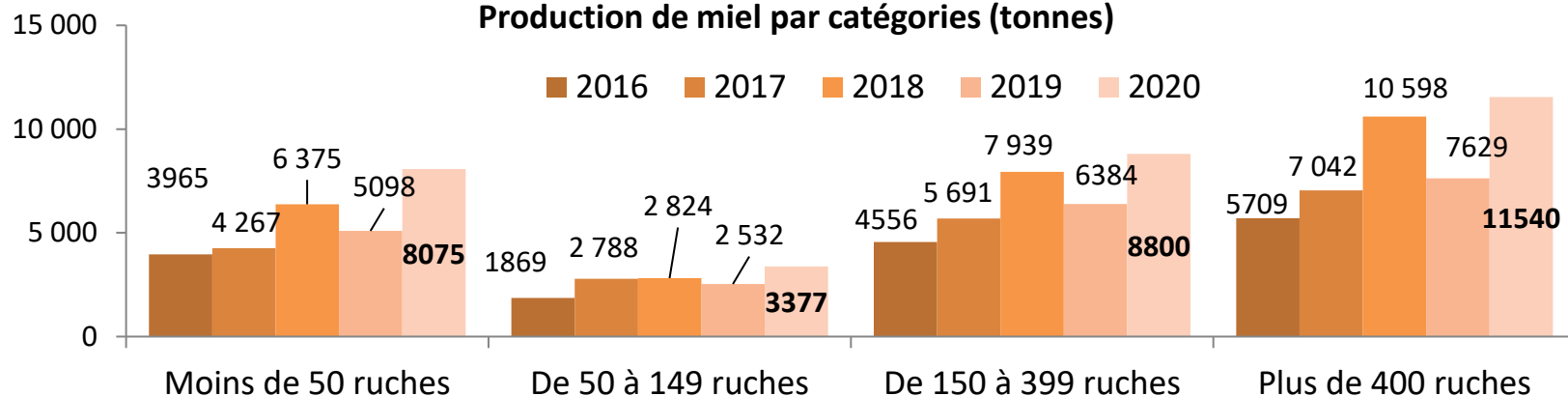
- Les taux de remise en production sont plus élevés en Corse (86%), PACA (82%), Pays de la Loire (82%). A l'inverse, la Bretagne et la Normandie affichent des résultats plus faibles (respectivement 71 % et 73 %).
- Le nombre de ruches en production augmente dans l'ensemble des régions
- Pour les DOM-TOM le nombre de ruches mises en production est de 31 178, soit 2,3% des ruches françaises mises en production.

Production de miel au niveau national

Production de miel en France (tonnes)

Tonnes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total	24 224	16 099	19 788	27 737	21 637	31 791
> 50 ruches	18 168 (75%)	12 134 (75,4%)	15 521 (78,4%)	21 361 (77,0%)	16 547 (76,5 %)	23 716 (74,6%)

Production de miel par catégories (tonnes)

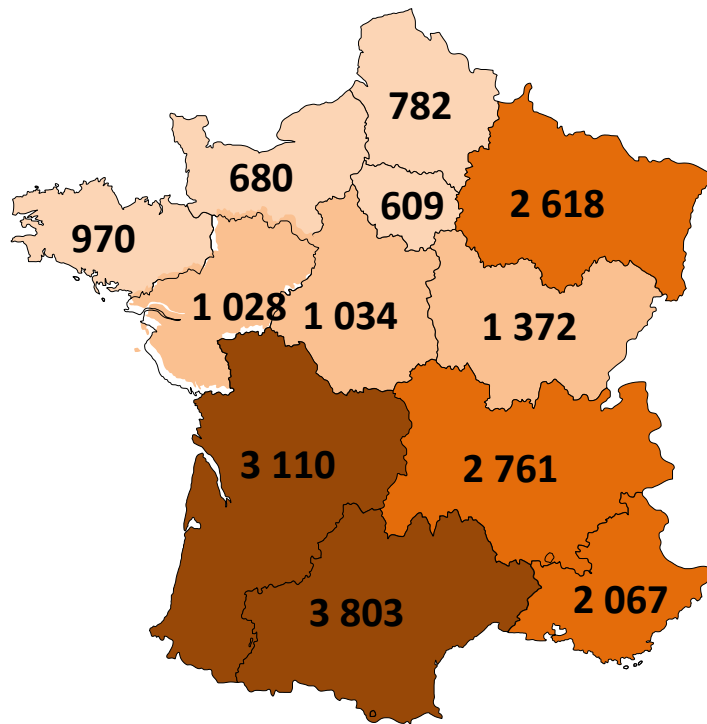


- La production de miel en 2020 est la plus haute enregistrée depuis la mise en place de l'observatoire : elle est estimée à 31 791 tonnes, soit 47% de plus que lors de la campagne 2019.
- Deux facteurs expliquent cette forte hausse : une augmentation du nombre de ruches (+14%) sur le territoire français, ainsi qu'une nette amélioration du rendement.
- Les apiculteurs de plus de 50 ruches assurent les $\frac{3}{4}$ du volume produit annuellement.

Production de miel

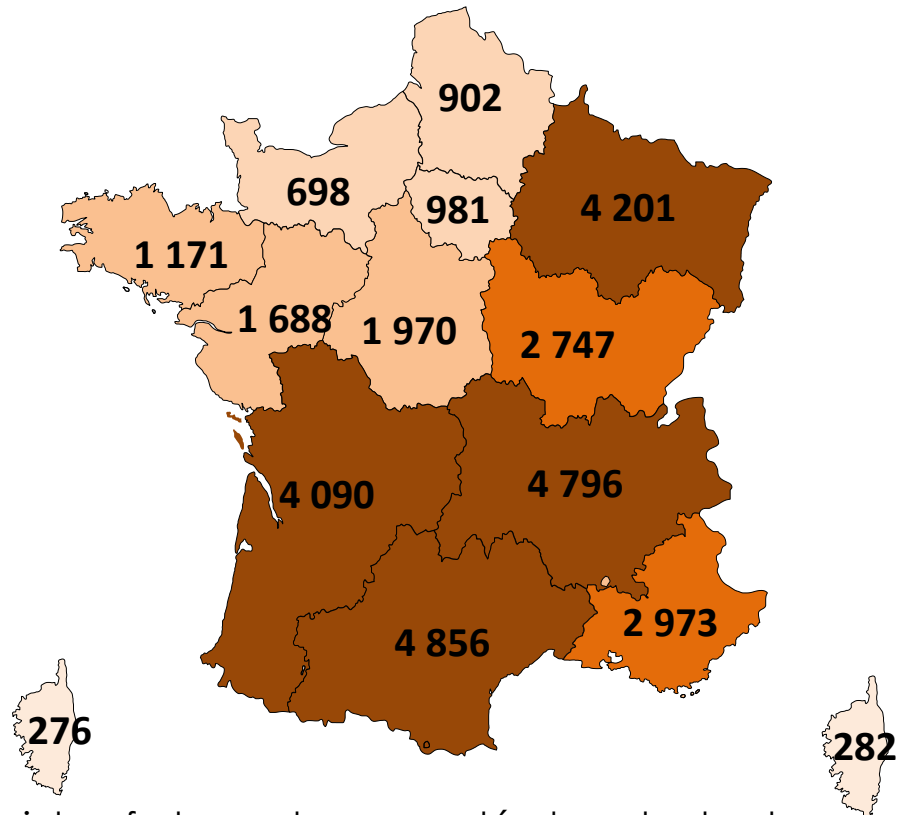
Production - tonnage 2019

(21 637 tonnes)



Production - tonnage 2020

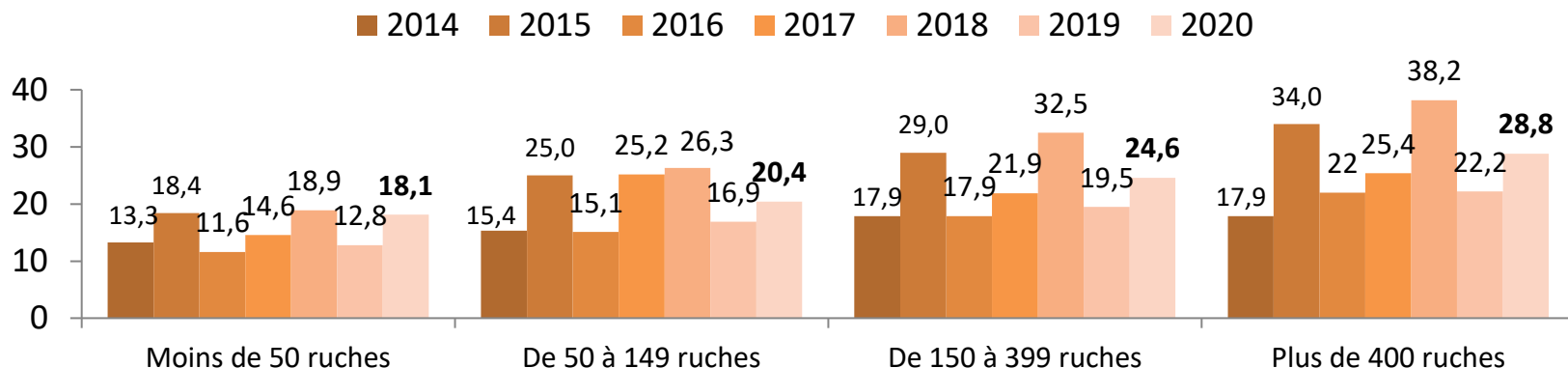
(31 791 tonnes)



- Entre 2019 et 2020, la production de miel a fortement augmenté dans toutes les régions de France. Les évolutions les plus fortes concernent : la Bourgogne-Franche-Comté, et le Centre-val de Loire.
- En AURA et en Occitanie la production atteint 4,8 tonnes.
- A l'inverse, en Corse et en Normandie la production progresse peu (respectivement +2% et +3%).

Rendement en miel par ruche

Rendement moyen en miel (kg/ruche)



*Pour l'année 2014, le rendement de la catégorie des exploitations de 150 à 400 ruches et celle des plus de 400 ruches est le rendement moyen des plus de 150 ruches.

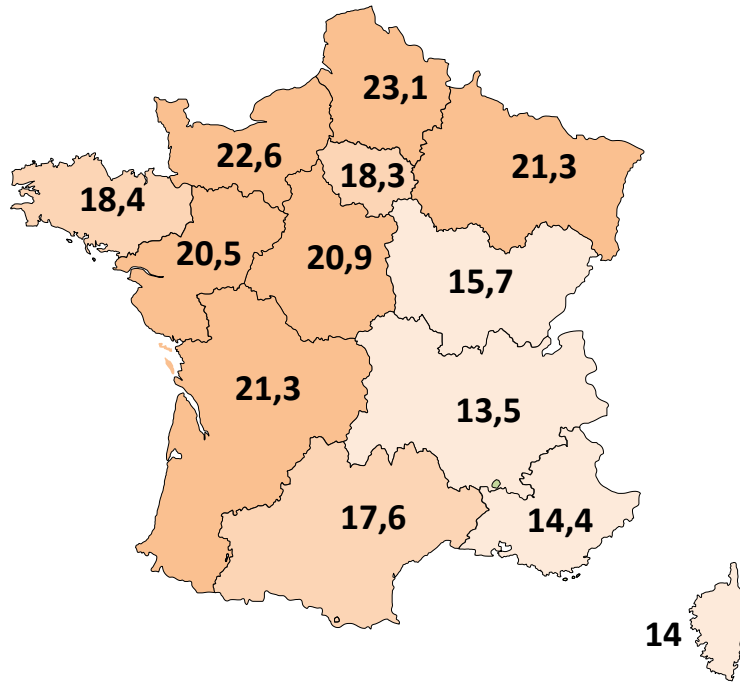
Rendement (kg/ruche en production)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total	16,2	26,3	16,5	21,1	28,7	17,8	23,2
+ de 50 ruches	17,4	30,6	19,4	24,0	32,6	22,2	25,7

- Le rendement est estimé à 23,2 kg/ruche en 2020, soit 30% de plus qu'en 2019.
- La rendement augmente selon la taille de l'exploitation passant de 18,1 kg/ruche pour les moins de 50 ruches à 28,8 kg/ruche pour les cheptels de plus de 400 ruches.
- Le rendement 2020 se situe à un niveau élevé, mais reste inférieur à celui des années 2015 et 2018.

Rendement en miel

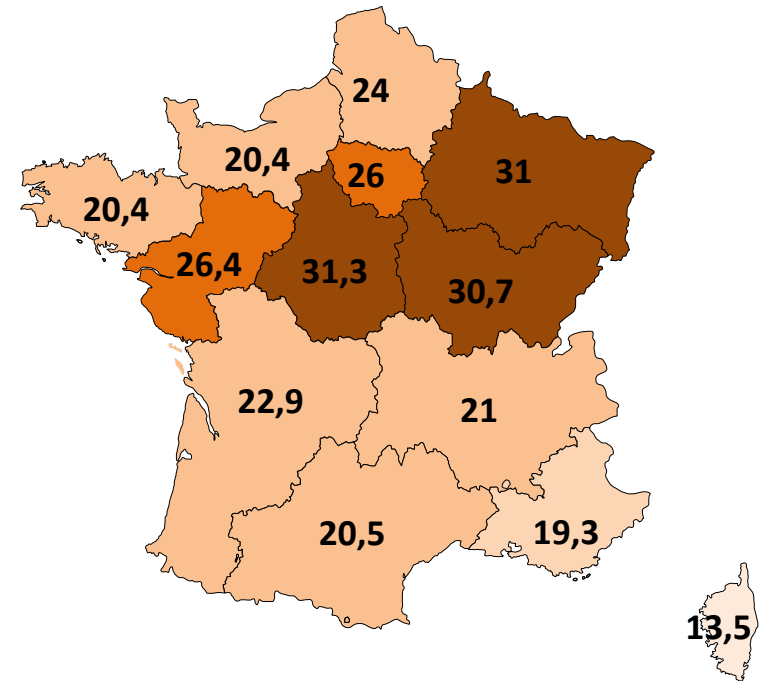
Rendements en miel 2019

(17,8 kg/ruche)



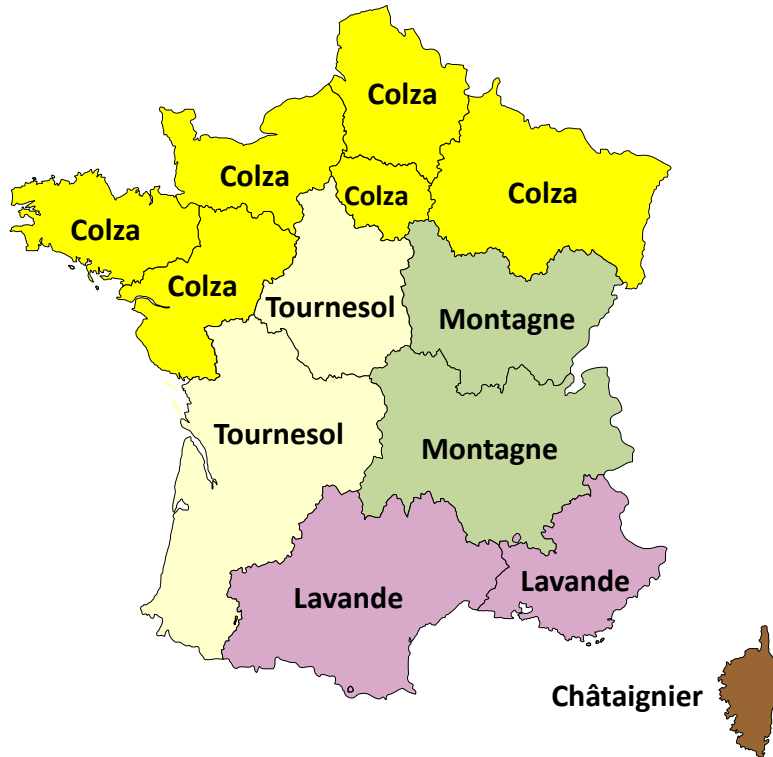
Rendements en miel 2020

(23,2 kg/ruche)



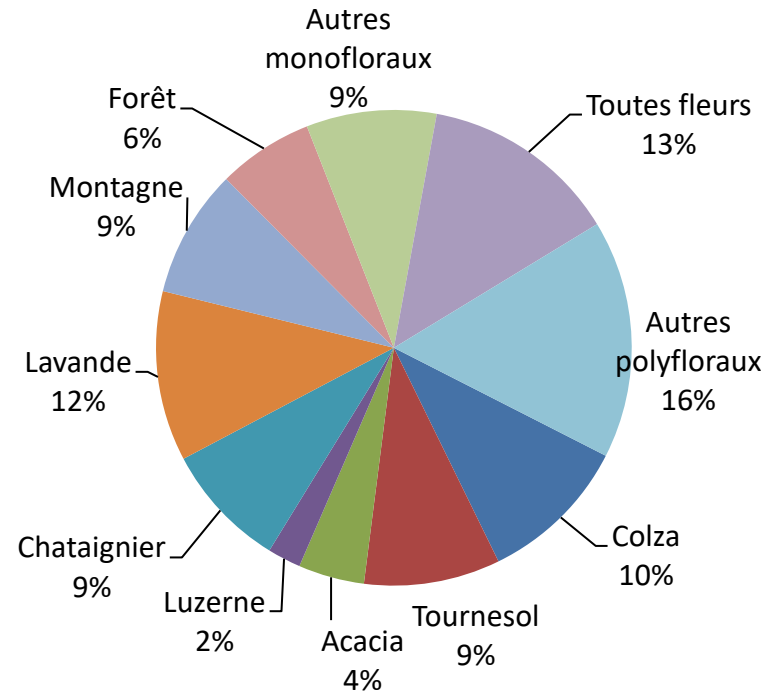
- Les rendements ont augmenté pour l'ensemble des régions françaises.
- La régions Centre-val de Loire, Grand-Est, et Bourgogne-Franche-Comté enregistrent des niveaux de rendement très élevés de l'ordre de 31 kg/ruche.
- Les rendements les plus bas se trouvent dans les régions Sud-Est de la France, notamment en PACA avec 19,3 kg/ruche et en Corse avec 13,5 kg/ruche.

**Première miellée par région en 2020
(hors polyfloraux et toutes fleurs).**



PRODUCTION NATIONALE PAR MIELLÉE

PRODUCTION 2020 : 31 791 TONNES



- Le miel de « toutes fleurs » est la miellée la plus produite en France, et représente 13% de la production nationale.
- Le miel lavande représente cette année 12 % du volume grâce à de bons rendements, et est essentiellement produit en Occitanie et Paca.
- Le miel de colza est largement présent dans le nord de la France (10 % du volume) et le tournesol assure 9 % des volumes principalement dans le Sud Ouest.

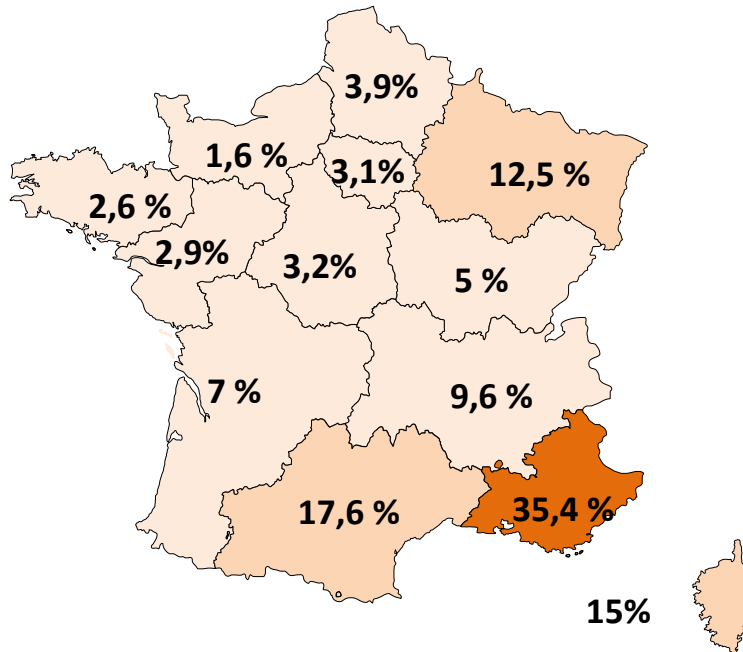
Production en transhumance 2020

	% d'apiculteurs produisant en transhumance	% de la production en transhumance sur la production totale (%)	Dont transhumance à de 50 à 100km (%)	Dont transhumance à plus de 100km (%)
< 50 ruches	6%	6%	72,1%	27,9%
Entre 50 et 149	42%	27%	71,7%	28,3%
Entre 150 et 399	68%	45%	71,8%	28,2%
Plus de 400	74%	49%	32,6%	67,4%

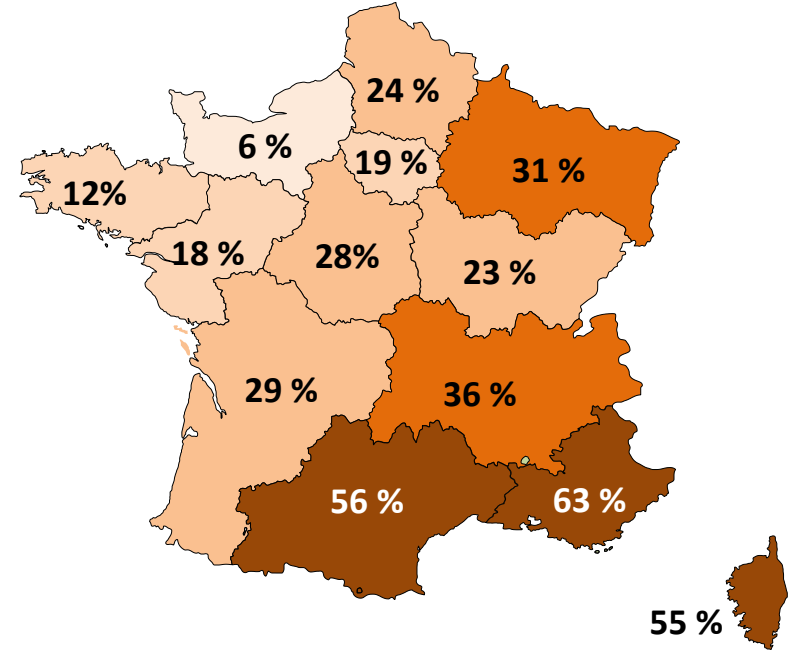
- 10 % des apiculteurs français pratiquent la transhumance en 2020. Cette pratique concerne essentiellement les apiculteurs professionnels (plus des deux tiers des apiculteurs de + de 150 ruches). La part de la production de miel produite en transhumance atteint ainsi 35 % en 2020.
- La transhumance proche (moins de 100 km) représente 58 % des volumes, et la transhumance à plus de 100 km assure 42 % des volumes de miels transhumés. Les apiculteurs de plus de 400 ruches sont plus nombreux à s'éloigner de plus de 100 km (67 % de la production transhumée).

La transhumance

% des apiculteurs produisant le miel en transhumance en 2020
(Moyenne nationale: 10 %)

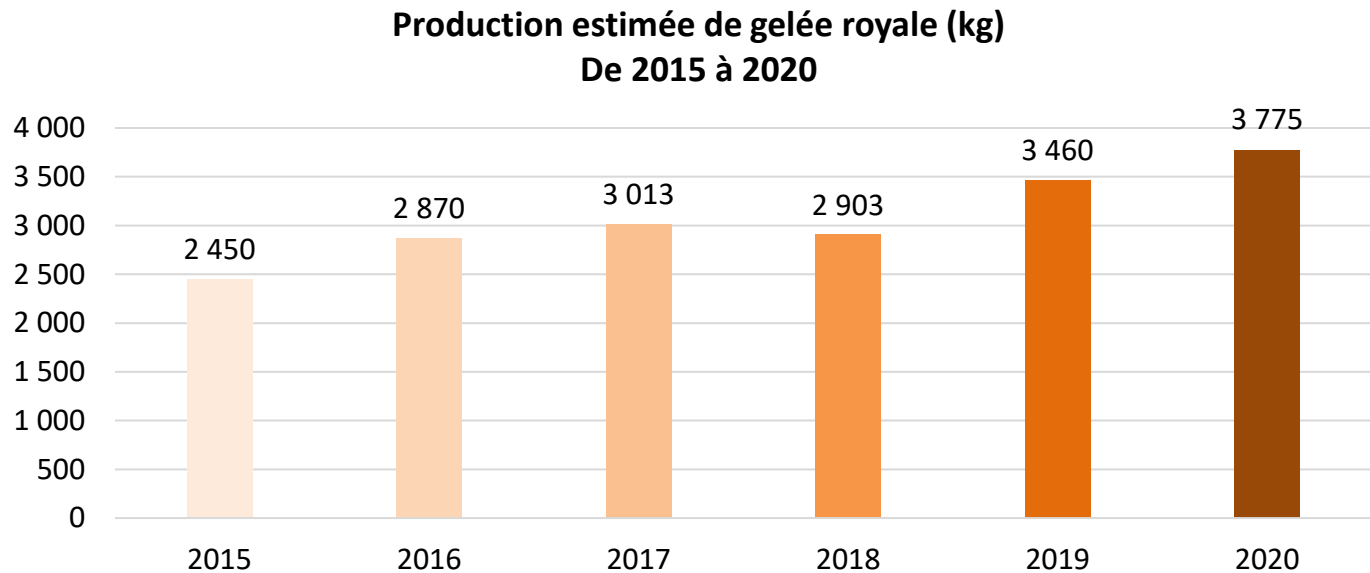


% de miel produit en transhumance en 2020
(Moyenne nationale: 35 %)



- D'une manière générale, les régions du sud de la France, réalisent plus de transhumance que les régions nord et centre.
- Les parties Nord-Ouest de la France, dont la Bretagne et la Normandie, produisent très peu en transhumance.
- La part de miel produit en transhumance dépasse 50 % dans 3 régions : PACA, Occitanie et Corse

Production de gelée royale et rendements



- L'analyse est basée sur un échantillon de 51 répondants, dont 30 adhérents au GPGR et 21 non adhérents.
- La production de gelée royale a augmenté de 9 % entre la campagne 2019 et 2020 et atteint 3 775 kg dont 2 568 kg produits par les adhérents au GPGR. Elle progresse régulièrement depuis la mise en place de l'observatoire.
- Le GPGR compte désormais 102 adhérents en 2020 contre 96 en 2019.
- Le rendement des adhérents du GPGR a augmenté, passant de 760 g en 2019 à 820 g en 2020.
- Les principales zones de production de gélées royales sont PACA et AURA qui concentrent 50 % des volumes des répondants.

Caractéristiques des exploitations - Gelée royale

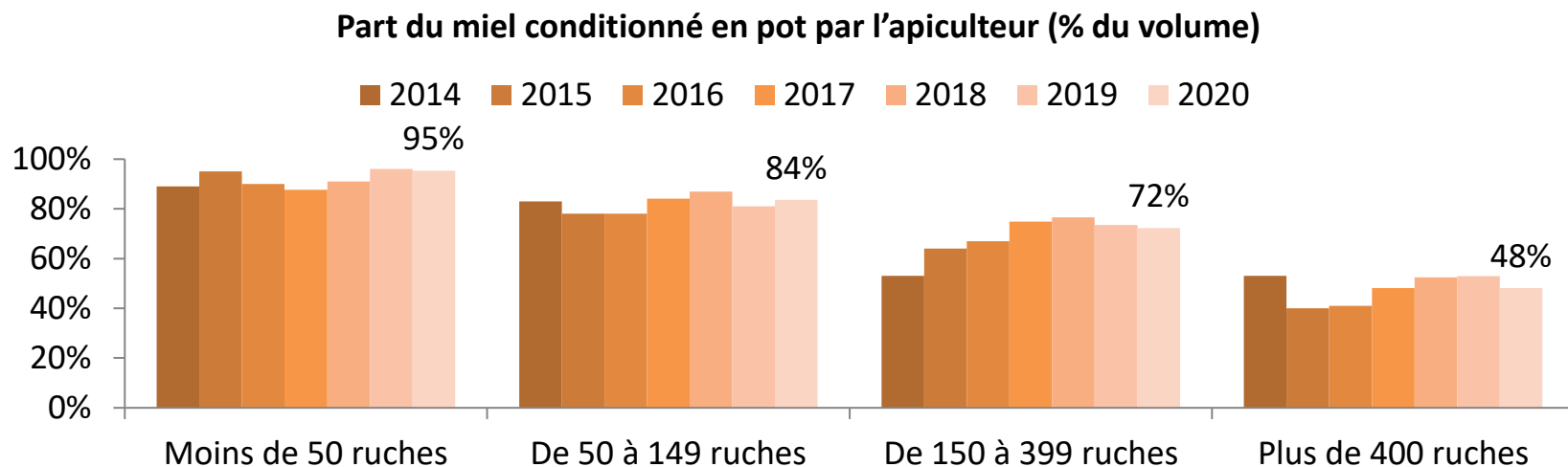
	2018	2019	2020
Part de gelée royale mise en pot par l'apiculteur (volume)	63 %	56%	46%
Part de gelée royale produit en AB (volume)	51 %	69%	76%

- Pour la campagne 2020, la part du volume de gelée royale mis en pot est de 46 % contre 56% en 2019. D'après le GPGR, la vente en piluliers (pilules de 10 g essentiellement) a diminué en 2020, au profit de la vente en gros.
- Les apiculteurs ne connaissent pas de difficulté particulière pour la vente de gelée royale, l'origine française ayant une bonne image.
- Le prix de vente sont de l'ordre de 1184 €/kg HT en gros (non conditionné) à 1 504 €/kg HT en demi-gros (en pilulier de 10 g, mais en « grosse quantité »)
- 50 % des producteurs produisent de la gelée royale labellisée bio. Le volume de gelée royale bio a encore augmenté en 2020, et représente plus de 75 % des volumes produits. La grande majorité des gros producteurs sont convertis à l'agriculture biologique, permettant d'accéder à une meilleure valorisation en terme de prix de vente.
- En ce qui concerne le profil des producteurs de gelée royale : 14% ont une activité de commercialisation d'élevage de reines et d'essaims, 11% ont une activité de pollinisation. 80 % sont à temps plein et 18 % sont des femmes.



LA COMMERCIALISATION ET LES ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

Part du miel mis en pot par l'apiculteur



*Pour l'année 2014, la part de miel conditionné en pot pour les exploitations de 150 à 400 ruches et celle des plus de 400 ruches est la part conditionnée des plus de 150 ruches.

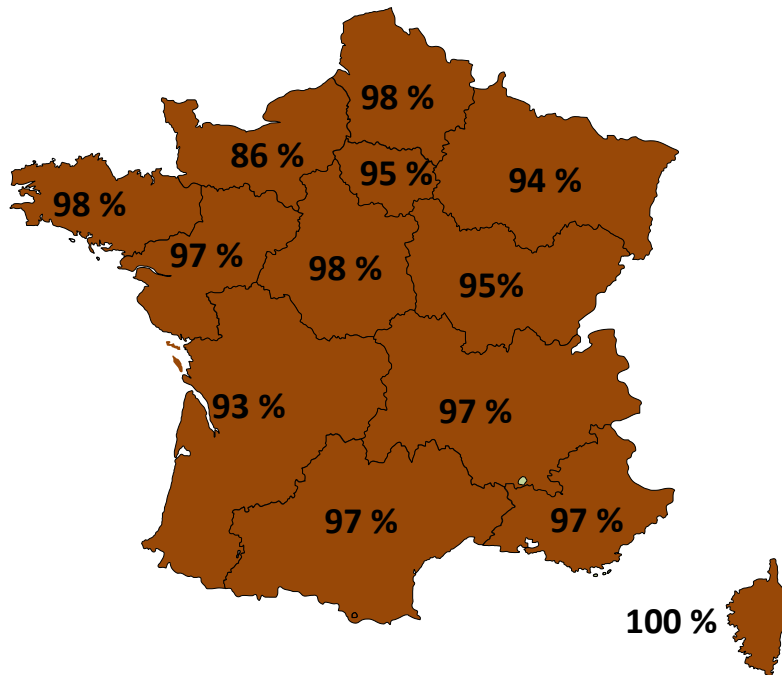
Part conditionnée en pot (% en volume)

	2018	2019	2020
Total	71,7%	72,5%	70,5%
Dont + de 50	65,9%	65,1%	62,1%

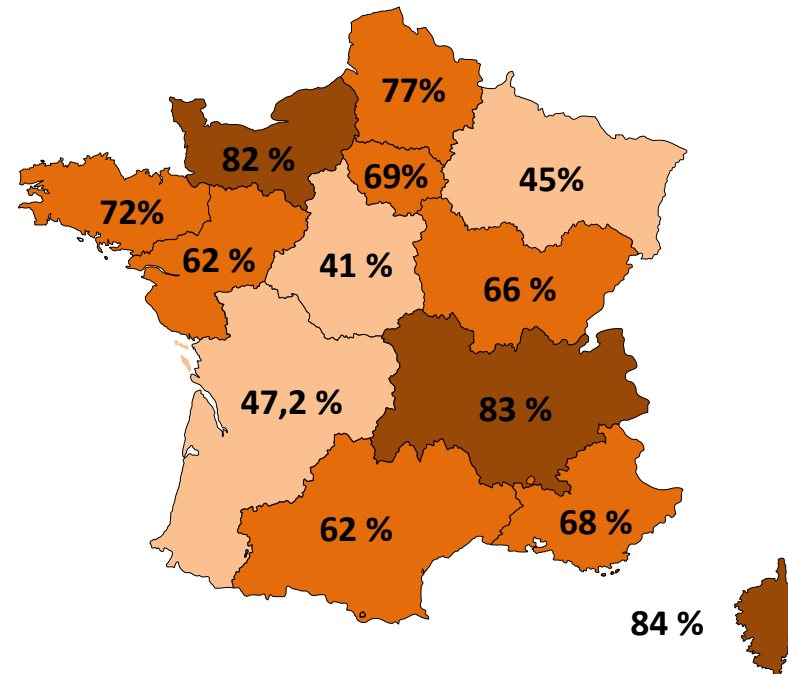
- La part de miel du miel conditionné en pot a baissé pour cette campagne 2020, et atteint environ 70 % des volumes produits.
- On note une légère augmentation du conditionnement pour les apiculteurs de 50 à 149 ruches, alors qu'il baisse pour les apiculteurs de plus de 400 ruches (désormais 48 %).

Part du miel mis en pot par l'apiculteur

**Part du miel mis en pot par l'apiculteur en
2020 - moins de 50 ruches**
(Taux moyen 2020 : 95%)



**Part du miel mis en pot par l'apiculteur en
2020 - plus de 50 ruches**
(Taux moyen 2020 : 62,1%)

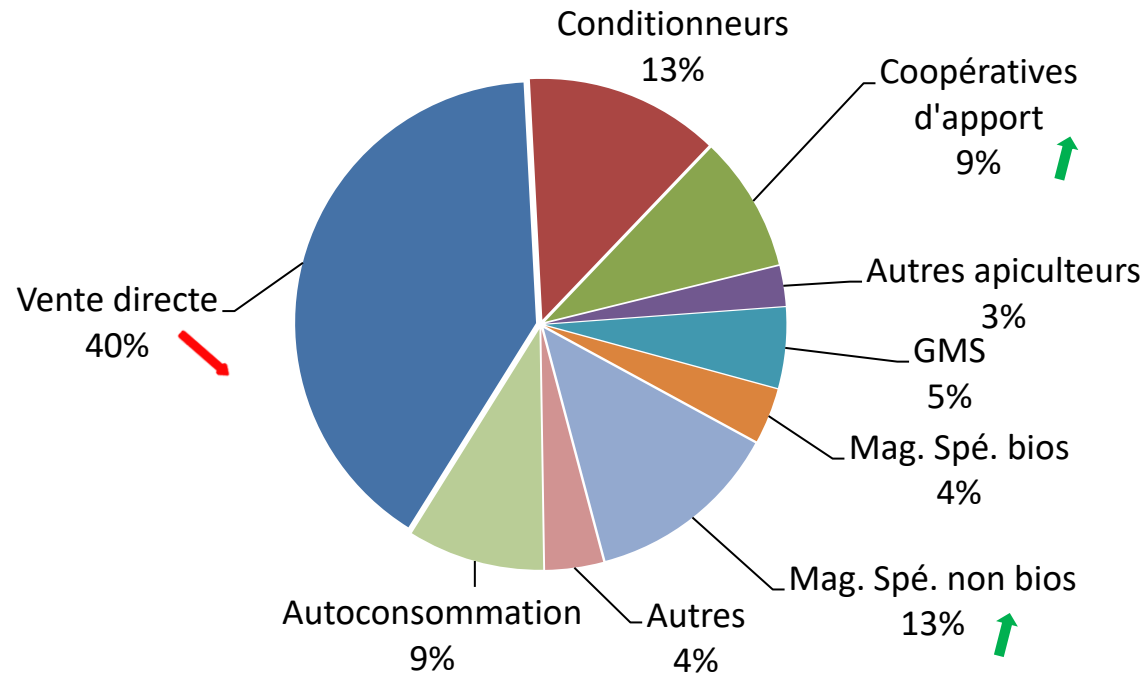


- La part du miel mis en pot pour la catégorie des apiculteurs de plus de 50 ruches est plus élevée dans les régions : Normandie (82%), AURA (83%), Corse (84%), Hauts-de-France (77%) et Bretagne (72%).
- La quasi-totalité des apiculteurs de moins de 50 ruches mettent en pot leur production de miel (95 %).

Circuits de commercialisation du miel

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DU MIEL

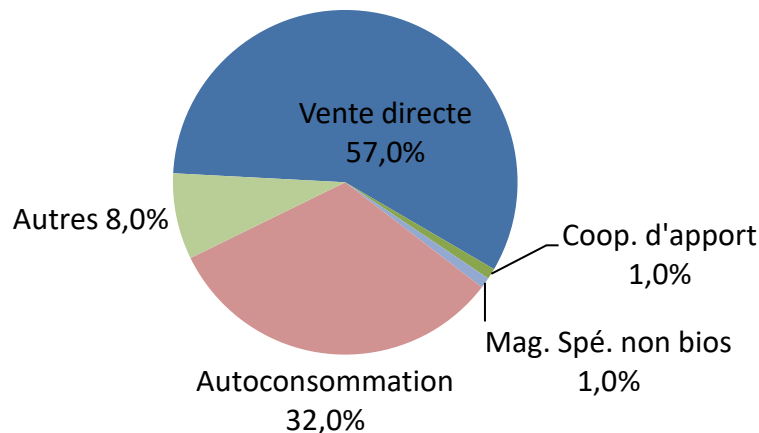
(31 791 TONNES AU TOTAL EN 2020)



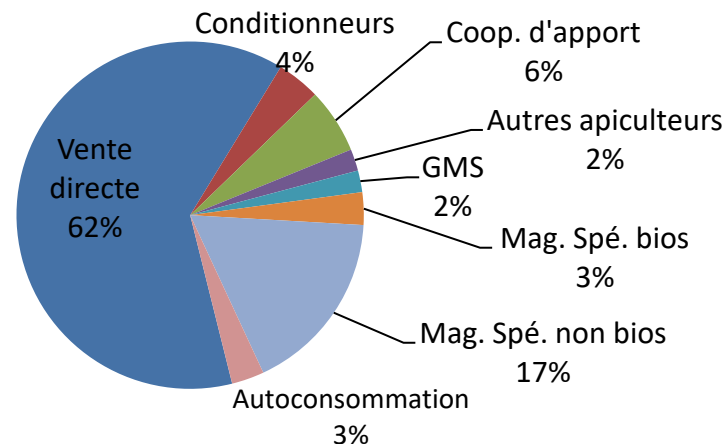
- La vente directe reste le principal débouché pour les producteurs de miel (40%), cependant elle diminue au profit d'autres segments. La crise Covid a impacté les ventes chez les producteurs, et de nombreuses annulations de foires ou salons ont pénalisé ce segment. Les ventes aux coopératives et aux magasins spécialisés non bio ont à l'inverse bénéficié de volumes supplémentaires.
- L'autoconsommation reste importante (9%) principalement chez les apiculteurs de moins de 50 ruches. Sa progression est également à mettre en lien avec le nombre important d'installations d'apiculteurs de loisirs sur l'année. A noter que l'autoconsommation intègre les dons.

Circuits de commercialisation du miel

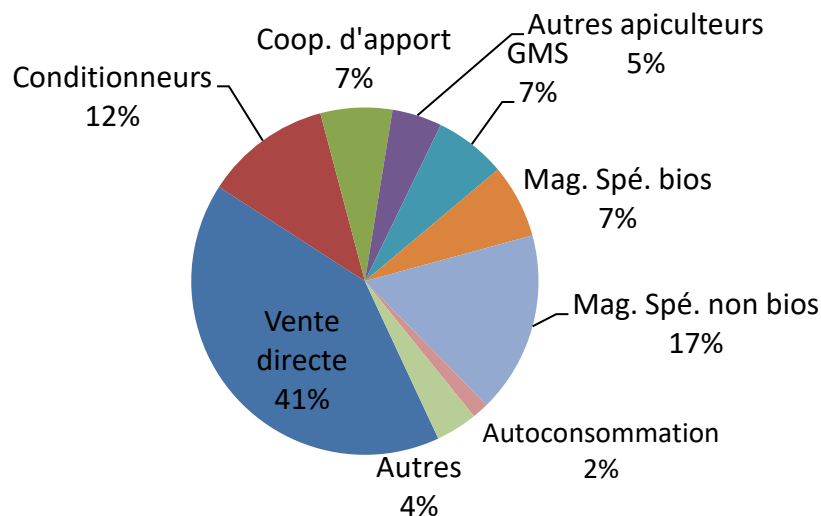
MOINS DE 50 RUCHES (8 075 TONNES EN 2020)



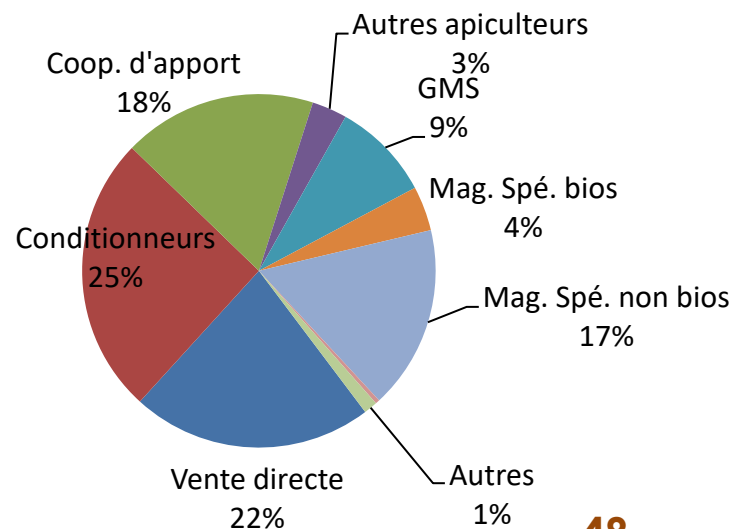
DE 50 À 150 RUCHES (3 377 TONNES EN 2020)



DE 150 À 400 RUCHES (8 800 TONNES EN 2020)

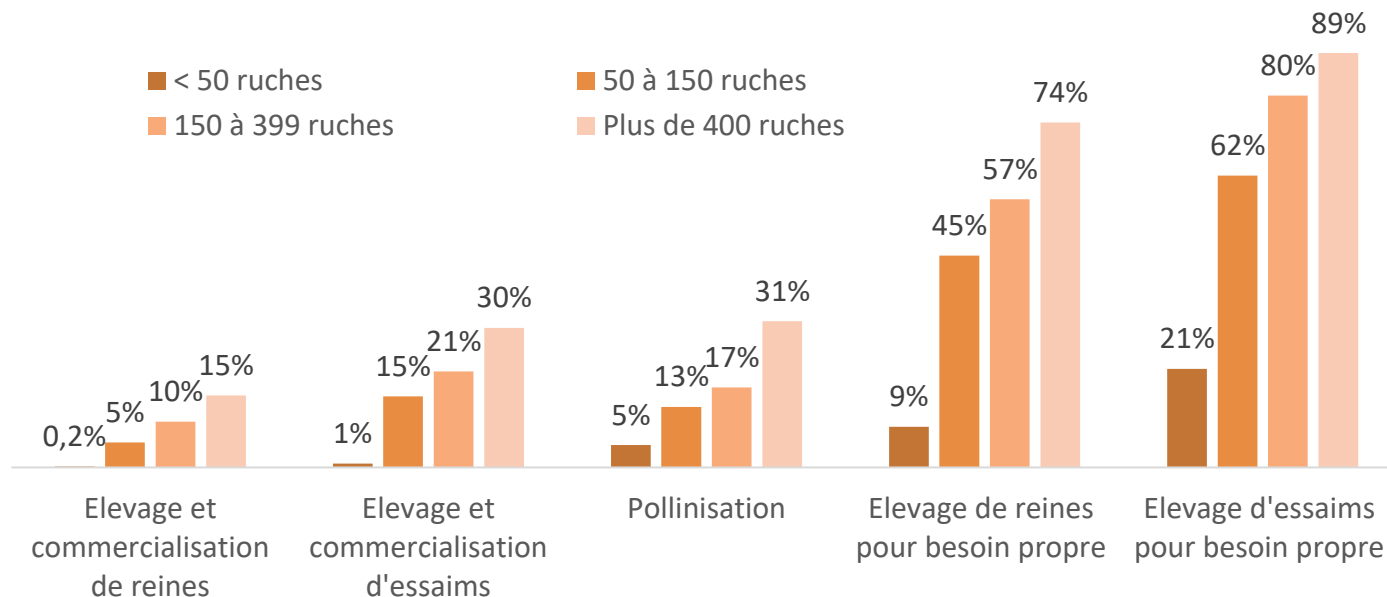


PLUS DE 400 RUCHES (11 540 TONNES EN 2020)



Elevage de Reines, Essaims et pollinisation

Part des apiculteurs exerçant une activité d'élevage ou de pollinisation



- L'élevage de reines et d'essaims pour le renouvellement du cheptel est largement pratiqué par les apiculteurs professionnels (de 45 % à 89 % selon les catégories).
- La commercialisation de reines et d'essaims est essentiellement pratiquée par les apiculteurs professionnels, et très peu par les amateurs (0,2 % pour les reines, et 1 % pour les essaims pour les apiculteurs de – de 50 ruches).
- En moyenne les apiculteurs enquêtés produisent 0,42 essaim/ruche en production et 0,64 reine / ruche en production.
- L'activité de pollinisation est pratiquée par 6 % des apiculteurs, seulement 5% pour la catégorie moins de 50 ruches, mais 31% pour les apiculteurs de plus de 400 ruches. Elle progresse légèrement par rapport à l'an dernier.

Autres produits de la ruche commercialisés

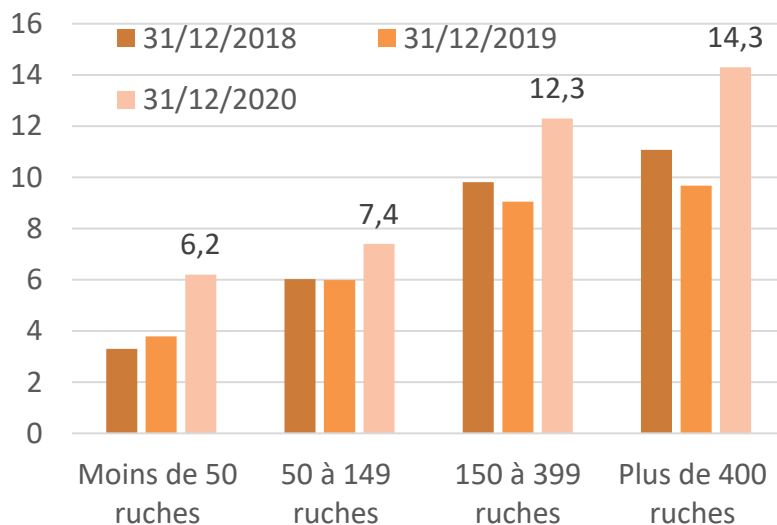
Part du chiffre d'affaires des activités de diversification

Apiculteurs commercialisant d'autres produits de la ruche	% du Chiffre d'affaires apiculteurs < 50 ruches	% du Chiffre d'affaires apiculteurs > 50 ruches
Cire	0,2%	0,1%
Pollen	0,3%	0,7%
Propolis	0,4%	0,2%
Produit transformé à base de miel	1,9%	2,5%
Produit transformé à base de gelée royale	0,0%	0,2%
Activité de pollinisation	0,1%	1,5%
Activité d'élevage	0,7%	2,5%
Total autres activités en % du CA total	3,5%	7,8%

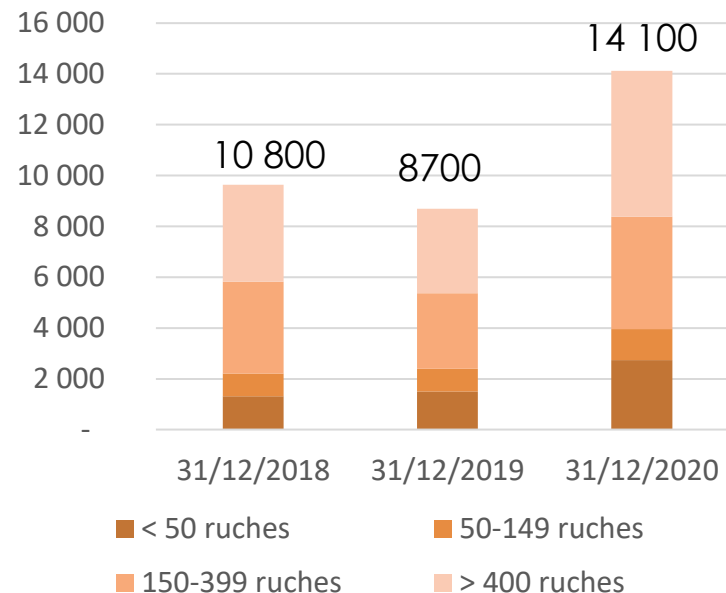
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, le chiffre d'affaires lié aux activités de diversification correspond à 7,8% du chiffre d'affaires total. Les principales sources de revenus annexes sont liées à l'activité d'élevage et la transformation de produits à base de miel.
- La pollinisation est également une source de chiffre d'affaires supplémentaire (1,5 % pour les + de 50 ruches).
- Pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, ces diverses activités ne représentent que 3,5 % du chiffre d'affaires global, et essentiellement lié à l'activité de transformation de produits à base de miel.

Stocks de miel en France

**Stock de miel par ruche en production,
fin 2018 à fin 2020 (Kg/ruche)**



Estimation du stock de miel (tonnes)



- Les stocks de miel étaient importants fin 2020 suite à la hausse de production. Ils sont estimés à 14 100 tonnes, soit un niveau plus élevé qu'après la campagne 2018. Ils ont augmenté pour toutes les catégories.
- Les stocks varient de 6,2 kg/ruche pour les moins de 50 ruches à 14,3 kg/ruche pour les plus de 400 ruches.
- Fin 2020, le stock correspond à 44 % de la récolte de l'année, contre 40 % l'an passé. 72 % des volumes sont portés par les producteurs de plus de 150 ruches.

L'avenir en tant qu'apiculteur

« Comment voyez-vous votre avenir en tant qu'apiculteur? »

	Apiculteurs de moins de 50 ruches	Apiculteurs de plus de 50 ruches
Conserver le même nombre de ruches	56,9%	42,5%
Augmenter le nombre de ruches	35,8%	41,8%
Diminuer le nombre de ruches	4,4%	7,8%
Arrêter l'activité	2,0%	2,5%
Transmettre	0,9%	5,4%

- L'année 2020 a été meilleure que l'année 2019, ce qui rend les apiculteurs légèrement plus optimistes. Il sont ainsi moins nombreux à vouloir arrêter leur activité ou la diminuer.
- La grande majorité des apiculteurs souhaitent garder le même nombre de ruches (56,9% pour les moins de 50 ruches et 42,5% pour les plus de 50 ruches).
- Ils sont également très nombreux à vouloir augmenter leur nombre de ruches (41,8 % des + de 50 ruches), ce qui laisse anticiper de nouvelles hausses de productions dans les années à venir.
- En moyenne, les apiculteurs de moins de 50 ruches veulent augmenter leurs cheptels de 9 ruches, contre 83 ruches pour les plus de 50 ruches.

Raisons de l'augmentation du cheptel



Plusieurs raisons sont évoquées par les apiculteurs pour augmenter leurs nombres de ruches :

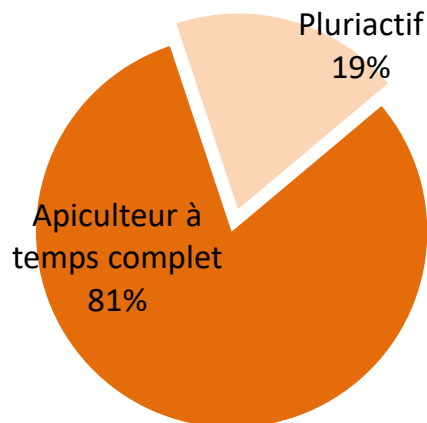
- pallier au taux de mortalité (23%) dont 4 % pour des pertes liées au frelon asiatique.
- développement de l'exploitation apicole (15%)
- installation récente avec un plan de développement progressif ou passage d'amateur à professionnel (6%)
- améliorer la rentabilité de l'exploitation,
- recrutement d'un salarié,
- demande de miel forte etc...



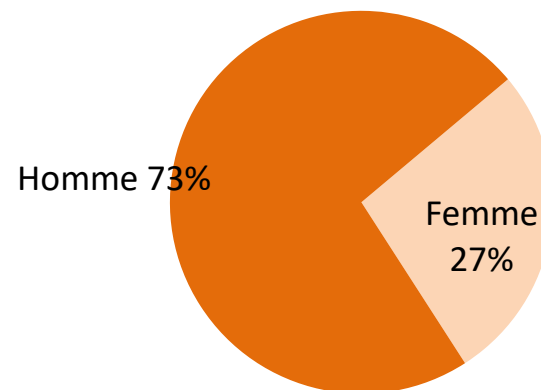
FOCUS APICULTURE BIOLOGIQUE

Caractéristiques des exploitations bio

**Statuts des apiculteurs
de + de 50 ruches**



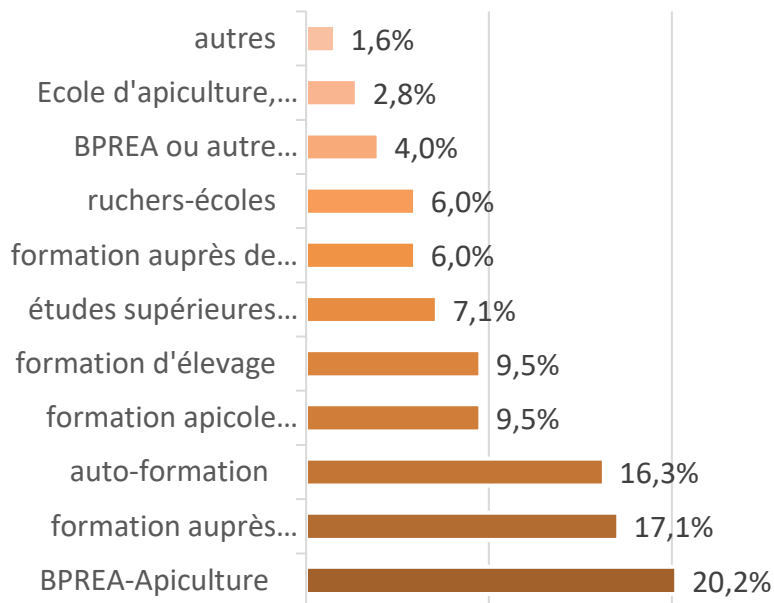
**Genre des apiculteurs
de + de 50 ruches**



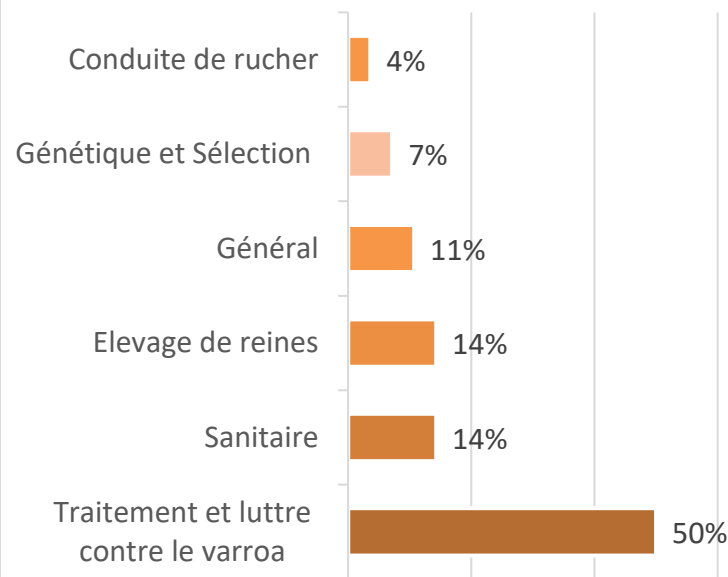
- La majorité des apiculteurs bio de + de 50 ruches sont à temps complet (81%), 19% d'apiculteurs sont pluriactifs. Cette proportion importante s'explique par une taille moyenne beaucoup plus élevée que celle des apiculteurs conventionnels.
- La proportion de femmes en apiculture biologique est plus importante (27%) qu'en apiculture conventionnelle (15%). Les hommes restent cependant majoritaires.
- 79% des exploitations sont en exploitation individuelle et 10% sont en GAEC.
- La moyenne d'âge est de 46 ans pour les femmes et de 47 ans hommes, soit un niveau similaire aux apiculteurs conventionnels.

Formation et appui technique des apiculteurs bio

Formations suivies par les apiculteurs bio de plus de 50 ruches



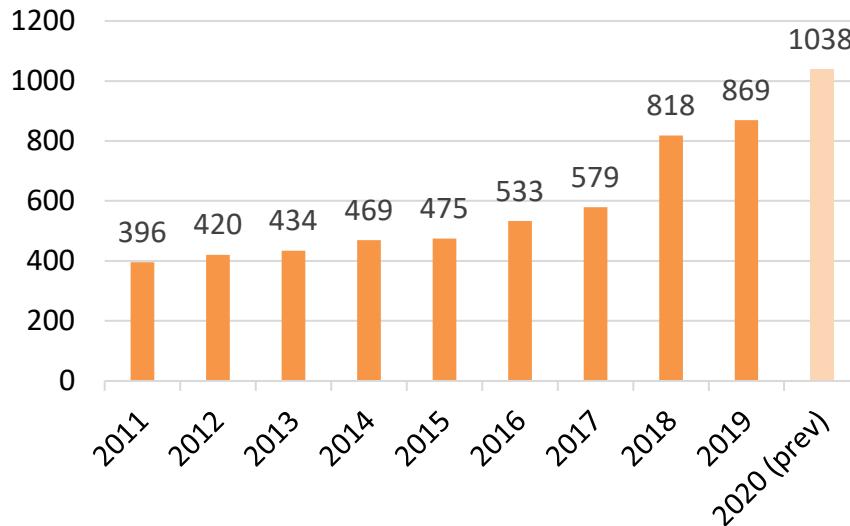
Appui technique en 2020 – apiculteurs bio de plus de 50 ruches



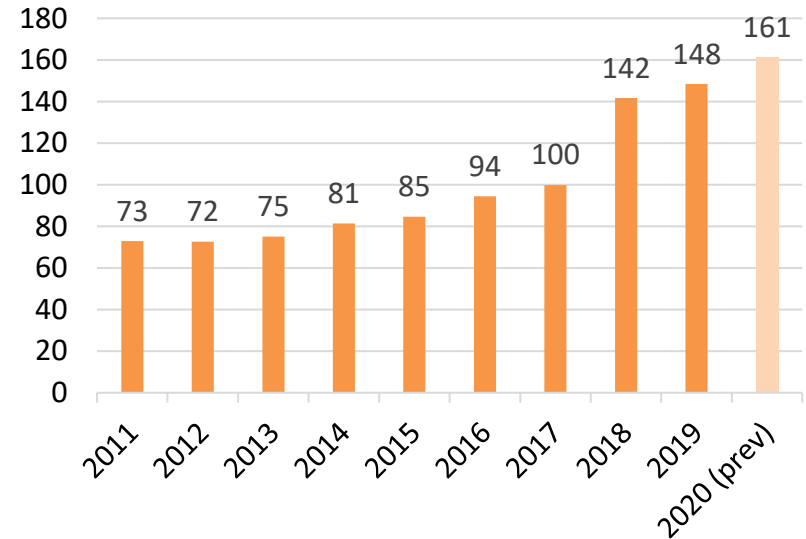
- 20% des apiculteurs sont issus d'une formation BPREA apicole, soit une proportion plus importante qu'en conventionnel,
- Les autres modes de formation sont similaires : auprès d'autres apiculteurs (17%), autoformation (16%), formations apicoles courtes (10 %), études supérieures agricoles (7%).
- 41% des apiculteurs de plus de 50 ruches bio ont bénéficié d'un appui technique durant l'année 2020. Plus de 50 % portaient sur la lutte contre le varroa.

Evolution des exploitations apicoles biologiques

Nombre d'exploitations apicoles en bio et en conversion



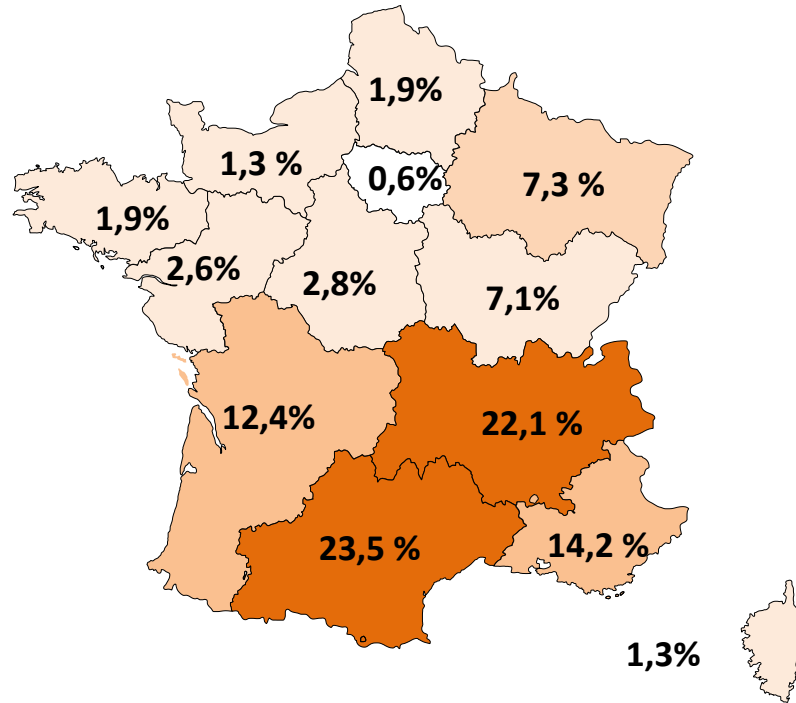
Nombre de ruches en bio et conversion (1 000 ruches)



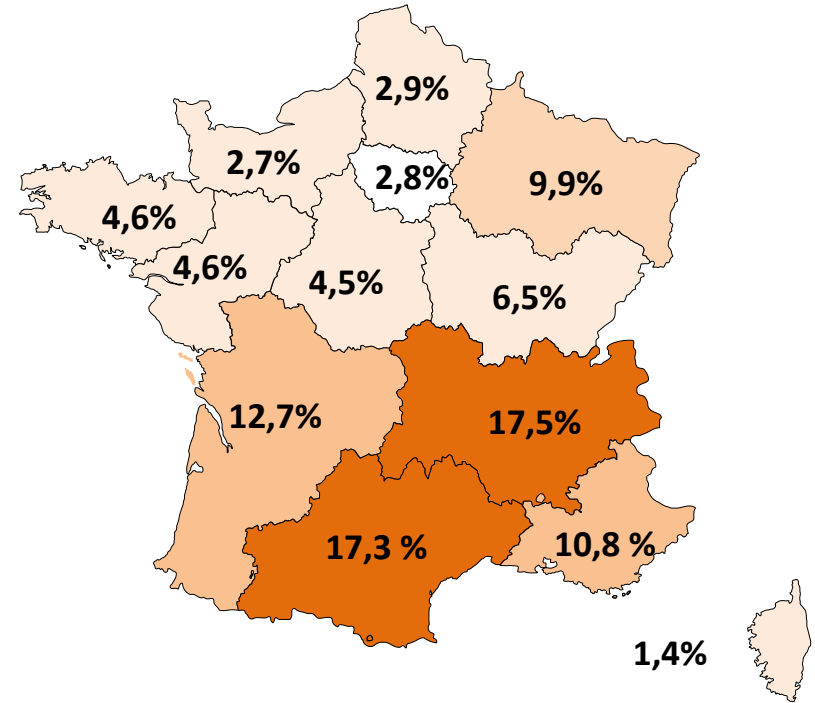
- La France comptait 869 apiculteurs bio, en 2019. On estime qu'ils sont désormais plus de 1000 en 2020.
- Le nombre d'apiculteurs bio ne fait que progresser depuis 2011, en moyenne de 6,5 % par an entre 2011 et 2019, avec une augmentation particulièrement forte entre 2017 et 2018.
- Le nombre de ruches bio ou en conversion continue à progresser et dépasse désormais 161 000 ruches, il a également progressé rapidement depuis quelques années.

Production bio en France

Répartition des ruches en apiculture biologique et en conversion en France

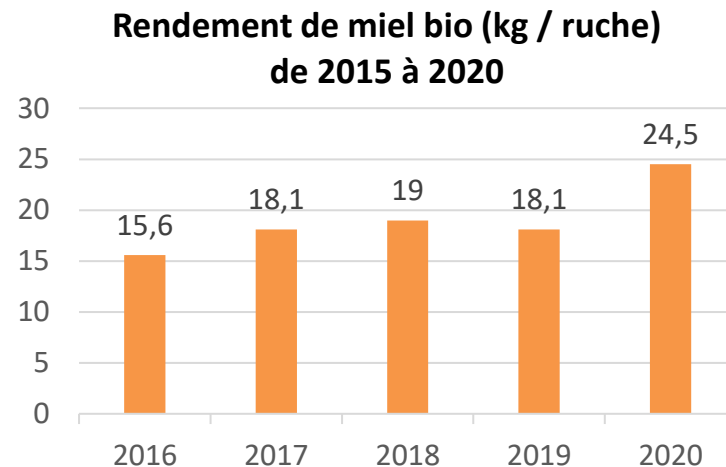
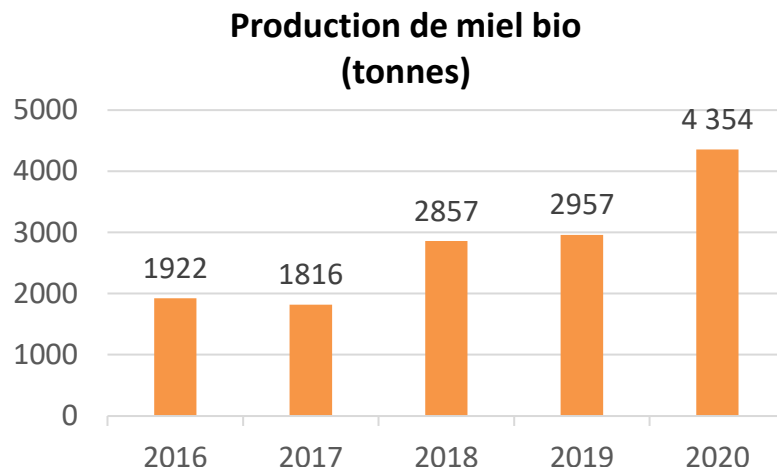


Répartition des ruches (bio + conventionnel) en France en 2020.



- Une majorité des ruches bio se situent dans le sud de la France : Occitanie (23,5 %), AURA (22,1 %), PACA (14,2 %) et Nouvelle-Aquitaine (12,4%)
- Les 4 régions du sud concentrent ainsi 72,2 % des ruches bio, contre 58,3 % sur l'ensemble des ruches françaises.
- L'apiculture bio est proportionnellement nettement moins développée dans l'Ouest de la France (Bretagne, Normandie notamment).

Production et rendement en apiculture biologique

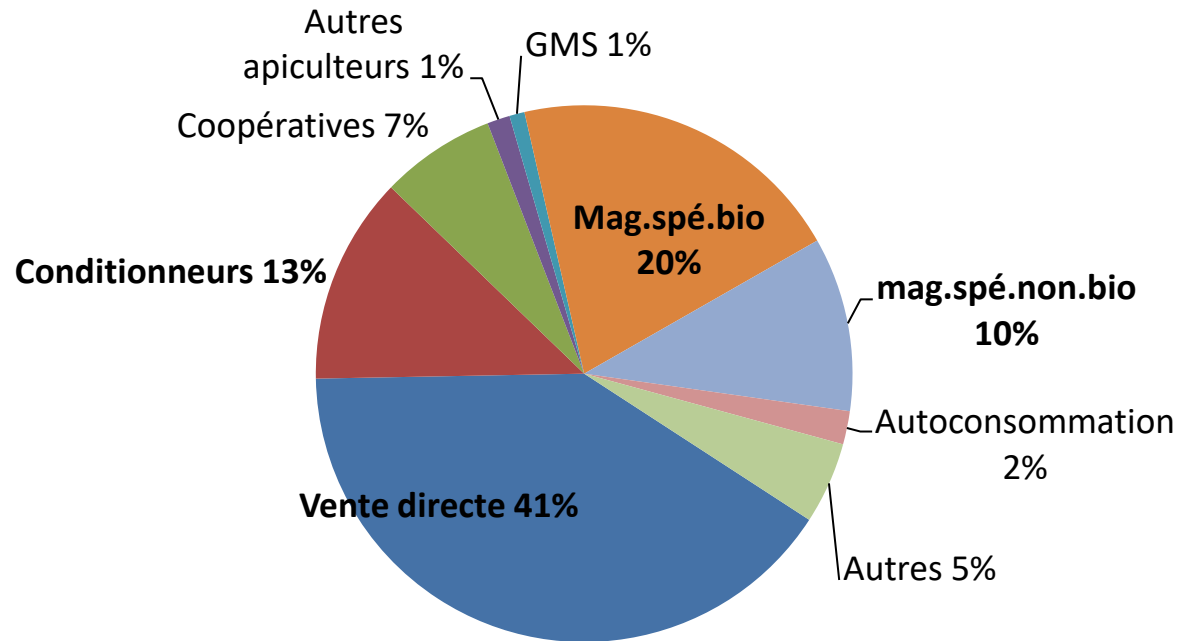


	2018	2019	2020
Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion	10,3%	13,9%	15,8%
Part de la production biologique sur la production totale	10,3%	14%	13,7 %

- La production de miel a fortement augmenté entre 2019 et 2020, grâce à une évolution du nombre d'exploitations, mais également grâce à un niveau de rendement important particulièrement élevé.
- Le rendement atteint 24,5 kg/ruche, un niveau similaire au rendement conventionnel.
- La part d'apiculteurs bio atteint désormais 15,8 %, et la production représente 13,7 % des volumes.

Bio, circuits de distribution

CIRCUITS DE DISTRIBUTION MIEL – APICULTEURS DE + DE 50 RUCHES (PRODUCTEURS BIOLOGIQUES – 2020)

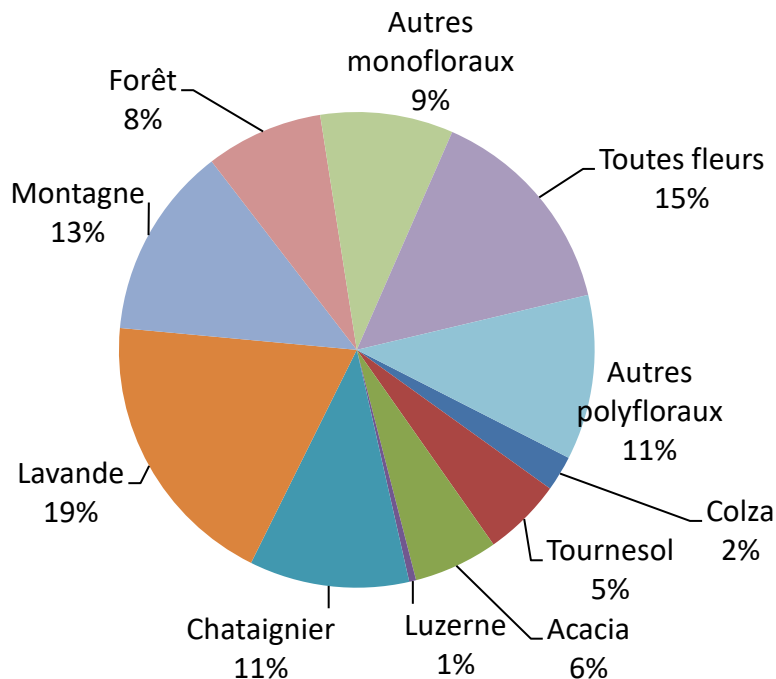


- La vente directe reste le principal circuit de commercialisation pour les apiculteurs bio, et représente plus de 41% de la production de miel biologique.
- Les ventes en magasins spécialisés sont également importantes : 20% en magasins spécialisés bio, et 10 % en magasins spécialisés non bio.
- Les ventes en gros aux conditionneurs et coopératives représentent 20 % des volumes.

Production de miel biologique par miellées

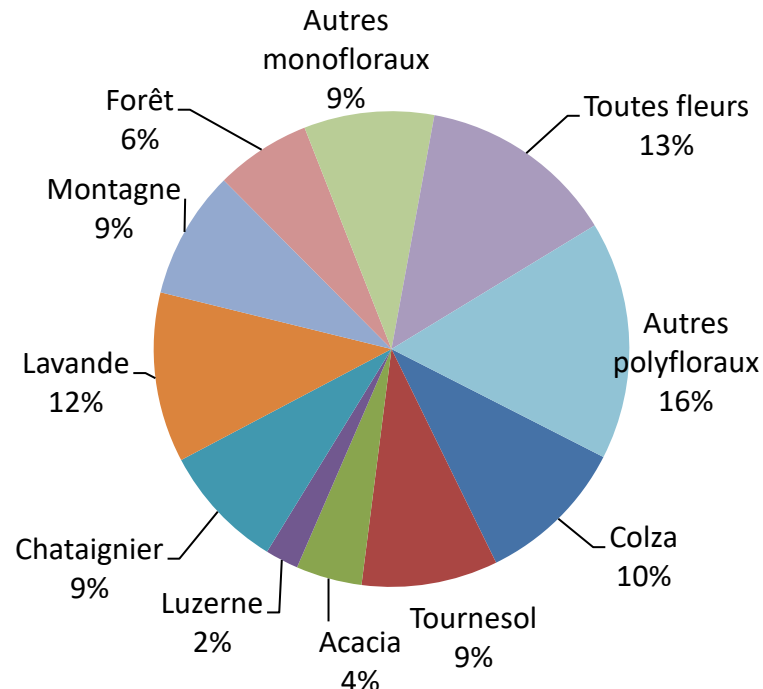
PRODUCTION BIO PAR MIELLÉE

PRODUCTION 2020 : 4 354 TONNES



PRODUCTION NATIONALE PAR MIELLÉE

PRODUCTION 2020 : 31 791 TONNES



- La production de miel de lavande représente 19% de la production bio totale, contre 12% à l'échelle de la production nationale. La lavande est la miellée bio la plus produite en France, suivie par le miel toutes fleurs qui atteint (15%).
- Les miellées de montagne et de châtaignier sont également davantage produites qu'en conventionnel.
- La miellée de colza est minoritaire dans la production biologique (2%), alors qu'elle représente 10% de la production nationale.

Les enjeux de l'apiculture biologique

Les contraintes liées à la production en bio sont nombreuses

- La conversion en bio génère des charges supplémentaires (cire, essaims, sirop, cadre bio), souvent plus coûteuses, et certaines matières manquent sur le marché (exemple : cire).
- La gestion et la lutte contre le varroa est complexe (utilisation de solution médicamenteuse coûteuse).
- Une production en bio demande plus de technique,

La demande reste importante en produits bio

- Le miel bio français est un produit très demandé par le consommateur,
- En GMS, les prix affichés sont de 13,1 €/kg en bio, contre 10,8 €/kg en conventionnel.
- Depuis 10 ans, la production française de miel bio augmente, cependant elle ne permet pas de répondre à la demande des consommateurs, et les conditionneurs doivent recourir à des importations de provenances diverses (Espagne, Portugal, Hongrie, Italie, Bulgarie, Zambie, etc...). Cela permet d'accéder à des prix nettement inférieurs au miel français (4 à 5 €/kg).



MERCI DE VOTRE ATTENTION

AGREX CONSULTING

Benoit BECHET, Margot CARACCILO, Claire BECHET, Jules CAETANO

14 rue des Tournelles

51100 REIMS

Tél. : 03 26 24 85 06

Mail : bbechet@agrexconsulting.fr

